



EXPERTISE INTERNATIONALE  
DESERTIFICATION,  
MIGRATION ET  
DEVELOPPEMENT  
LOCAL



**Mécanisme mondial de la Convention des Nations unies  
sur la lutte contre la désertification**

Au Fonds International de Développement Agricole

Via Paolo Di Dono, 44

00142 Rome, Italie

Tél. +39 06 5459 2155

Télecopie +39 06 5459 2135

[www.global-mechanism.org](http://www.global-mechanism.org)

© Global Mechanism of the UNCCD 2008.

Toute reproduction de ce document, même partielle, est interdite sans le consentement explicite du Mécanisme mondial de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification



EXPERTISE INTERNATIONALE  
DESERTIFICATION,  
MIGRATION ET  
DEVELOPPEMENT  
LOCAL

---

---

# Sommaire

---

DESERTIFICATION,  
MIGRATION ET  
DEVELOPPEMENT  
LOCAL

Sigles et acronymes	4
Préface	5
Résumé	7
Le cadre général d'action : Défis et enjeux	11
L'émigration africaine vers et par le Maghreb	12
La sécheresse, facteur de dissémination transnationale : le cas de l'axe central du Sahara	14
La sécheresse comme productrice de villes cosmopolites : le cas de l'axe occidental du Sahara	16
La sécheresse, facteur de mutations en interaction avec d'autres	17
Le développement, facteur de potentialisation des effets urbanisants de la sécheresse	19
La dégradation des ressources naturelles, facteur de migration dans la région saharo-sahélienne	23
Exploitation « minière » des ressources naturelles et migrations internes: l'exemple du Burkina Faso	26
Tunisie: les déterminants propres à la zone de départ	26
Dégradation accélérée des terres au Niger	27
Les dispositifs d'observation environnementale dans la région circum-saharienne	28
Dégradation des terres et pauvreté	31
Pauvreté et migration	32
La migration environnementale : l'exemple nigérien	32
Femmes et migration	35
Désertification, sécheresse et conflits	37
Quelles réponses apporter aux migrations environnementales ?	41
Le Sahara dans la mondialisation	42
La prise en compte des migrations environnementales dans les politiques nationales de développement	44
Lutte contre la pauvreté et l'exode rural en Afrique du Nord	44
Afrique de l'Ouest : Le développement local : mesure envisageable pour atténuer les causes des migrations environnementales ?	46
La prise en compte du phénomène migratoire dans les pays d'accueil	47
Solidarités régionale et internationale	49
Un projet communautaire de lutte contre la désertification et la pauvreté, commune de Bitinkodji, Niger	50
L'apport des migrants dans le développement local : l'expérience du GRDR (France)	51
Le témoignage des collectivités locales italiennes - un nouveau défi : penser globalement, agir localement	54
Remerciements	56

---

1

---

2

---

3

---

4

---

5

---

6

# Sigles et acronymes

---

ANCI	Association Nationale des Communes italiennes
APD	Aide Publique au Développement
CEN-SAD	Communauté des Etats Sahelo-Sahariens
CILSS	Comité Permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
DNSE	Système National d'Observation Environnementale
DOSE	Dispositif d'Observation et de Suivi Environnemental
GRDR	Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
MM	Mécanisme Mondial (UNCCD)
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation non gouvernementale
OSS	Observatoire du Sahara et du Sahel
PAN	Programme d'Action National
PASR	Programme d'Action Sous-Régional
PEODD	Programme d'Education pour un Développement Durable
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SMAP	Programme d'action environnemental prioritaire à court et moyen termes
UNCCD	Convention des Nations Unies de Lutte contre la Désertification
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNOPS	Bureau des Services d'Appui aux Projets des Nations Unies
UNU-EHS	Université des Nations Unies- Institut pour la Sécurité Environnementale et Humaine
WWF	Fonds Mondial pour la Nature

---

# Préface

---

Le Mécanisme Mondial et la CEN-SAD ont conjointement organisé du 26 au 29 novembre 2007 une consultation d'experts à Tripoli (Libye) sur le thème « désertification, migration et développement local ». Cette initiative s'inscrit dans le cadre du partenariat engagé entre les deux institutions sur des thèmes transversaux cruciaux pour la gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre la pauvreté dans la région saharo-sahélienne.

Selon l'Institut pour la sécurité environnementale et humaine (ISEH, Université des Nations Unies, Bonn) la dégradation de l'environnement et les changements climatiques obligeront 50 millions de personnes dans le monde à devenir des réfugiés d'ici 2010.

Le processus de désertification affecte 30% des terres sèches de la planète. Il y a actuellement environ 200 millions de migrants, dont la plupart sont des migrants environnementaux. Les populations touchées par la désertification et les sécheresses récurrentes sont principalement africaines, provenant notamment d'Afrique de l'Ouest.

La région saharo-sahélienne est à la fois une des principales zones pourvoyeuses de flux migratoires vers le Nord et également une zone privilégiée de transit. Elle est aussi parfois la destination, en particulier dans sa partie maghrébine. Les causes des migrations sont multiples : socio-économiques, environnementales, politiques ou toutes à la fois. C'est la raison pour laquelle, du point de vue de l'UNCCD, il est important de mieux comprendre les causalités entre pauvreté, désertification et migration ainsi que les effets des tendances globales de reconfiguration des mobilités locales et internationales sur les nouvelles mobilités migratoires que connaît la région.

Certes, le lien entre désertification, pauvreté et migration peut être particulièrement mis en relief au travers de l'étude de l'impact des différentes crises écologiques qu'a connues la région à partir du début des années 70 et qui ont été les premiers facteurs déclenchant des migrations internes et internationales alors circonscrites à la région. Mais il est

reconnu qu'il y a un déficit de connaissances sur les impacts des migrations dans les pays d'origine. La question se pose particulièrement pour ce qui concerne l'impact de la dégradation des ressources naturelles sur le phénomène migratoire.

Si cette migration a commencé par concerner les régions sahariennes où elle continue à être fortement présente, aujourd'hui, elle se diffuse jusqu'aux métropoles littorales du Nord du Maghreb dont elle alimente les économies. Enfin, en se greffant sur une circulation euromaghrébine qu'elle amplifie, elle se projette, pour une large part, sur l'Europe et même si elle n'y aboutit pas souvent, cette nouvelle projection est un facteur de décuplement des flux et place dorénavant la région comme un des enjeux des relations internationales.

Pour les pays européens le problème de la migration ne cesse d'être à l'ordre du jour des agendas politiques des gouvernements. Il tend d'ailleurs à constituer aujourd'hui un enjeu majeur de sécurité. Mais les débats engagés à Tripoli entre acteurs d'horizons différents, bien que tous préoccupés par le type de réponses à apporter aux migrations environnementales, ont montré les limites d'une telle approche : une réponse durable aux migrations forcées ne peut être donnée que par le développement. Comment, alors, faire de la question des migrations un facteur de paix et de coopération, par opposition à la seule approche sécuritaire du problème ?

C'est là une des préoccupations de Tripoli que de jeter un regard critique sur la prise en compte des migrations forcées dans les politiques des pays affectés comme dans les politiques d'aide au développement des pays européens, et de réfléchir, grâce aux témoignages des acteurs concernés, sur les voies à préconiser pour apporter une réponse multiforme à la mesure de la complexité du phénomène migratoire : une réponse respectueuse de la dignité humaine et de leur attente légitime en matière de lutte contre la pauvreté et la précarité.



---

# Résumé

---

La région saharo-sahélienne est à la fois une des principales zones pourvoyeuses de flux migratoires vers le Nord et également une zone privilégiée de transit. Elle est aussi parfois la destination, en particulier dans sa partie maghrébine.

Les impacts de ces migrations s'étalent cependant au delà de la région. Les migrations vers l'Afrique du Nord et le nord de la Méditerranée sont devenues une préoccupation prioritaire au niveau international, et parfois même une source de discordance dans les relations internationales, en particulier entre les rives sud et nord de la méditerranée et dans une plus large mesure, entre l'Afrique et l'Europe.

La migration, d'abord engendrée par des politiques de relocalisation des populations et d'urbanisation visant le développement économique de la région, a été principalement régionale. En même temps que cette immigration a pris de l'importance, l'origine géographique des migrants s'est élargie. Initialement sahélienne, elle est devenue plus largement africaine, s'étendant à toute l'Afrique jusqu'à sa pointe à l'extrême sud. La fonctionnalité du Sahara comme espace de transit est telle qu'il est même utilisé par des filières internationales d'immigration clandestine asiatiques et latino-américaines.

Chaque année, environ 100 000 personnes migrent vers le Maghreb. La plupart se dirigent vers l'Europe mais se retrouvent souvent contraints à demeurer en Afrique du Nord où ils rejoignent les populations d'immigrés déjà existantes.

La sécheresse joue un rôle très important dans l'urbanisation du Sahara, en éclatant les noyaux de population pré-existants et les communautés et en les relocalisant ailleurs. Le résultat principal de ce phénomène est une urbanisation anarchique et excessive, menant souvent à une surpopulation de ces nouveaux centres urbains. Cette surpopulation a pour conséquence de stimuler davantage la migration, incluant la migration internationale. En effet, la plupart des migrants internationaux proviennent des centres urbains.

De plus, dans la plupart des cas, ces nouvelles implantations s'établissent le long des routes déjà empruntées depuis bien longtemps par les populations nomades qui se retrouvent des routes idéales pour le transit, incluant le flux des migrants.

En plus de la sécheresse, d'autres "push factors" incluent les conflits, le manque de ressources en eau, le problème foncier, la faible rentabilité agricole, des infrastructures de base inexistantes ou inadéquates, des faibles revenus, le chômage et enfin la sécurité alimentaire. Tous ces facteurs sont soit directement ou indirectement liés à la désertification et à la dégradation des terres.

L'eau constitue un thème central dans les processus de désertification et de migration car l'érosion hydrique, le stress hydrique, la sécheresse, la pollution, ou la salinisation constituent la contrainte principale du développement agricole et de la sécurité alimentaire dans la région africaine. L'eau transfrontalière, en particulier, nécessite une gestion concertée pour éviter les éventuels conflits et déplacement des populations, non seulement au niveau local mais aussi sous-régional.

La région Méditerranéenne verra sa population dépasser les 500 millions d'habitants d'ici 2025, avec plus de 100 millions en zone côtière. Les politiques anti-migrations répressives adoptées par plusieurs pays de destination, incluant celles en Europe, se sont révélées inefficaces et non pertinentes.

Les modèles de développement actuelles, qui privilégie l'urbanisation ne sont plus durables. Ce sont les politiques de développement focalisés sur les zones de départ de ces migrants qui sont à privilégier.

Un développement humain durable exige une approche intégrée qui allie lutte contre la pauvreté avec protection de l'environnement. La Commission européenne considère, d'ailleurs, que les liens entre migration et développement présentent une opportunité considérable pour atteindre les Objectifs du Millénaire de Développement (OMD), sans pour autant négliger le besoin de renforcer l'assistance publique au développement ou le besoin de modifier et adapter les politiques, qui restent incontournables dans l'atteinte des OMD dans les délais prescrits par la communauté internationale.

La réponse de l'Union Européenne a été imposée dans la stratégie décennale (2008-2018) à Madrid en septembre dernier, qui pousse la Convention de lutte contre la désertification et la sécheresse à agir de façon plus concrète, redéfinissant d'une part le processus en rendant le financement plus certain, et d'autre part, en garantissant de façon plus durable, le développement au niveau de la décentralisation et communautaire. Il sera nécessaire d'investir dans les ressources humaines et scientifiques des pays où certains résultats, même partiels, ont été constatés en termes de réhabilitation des terres dégradées.

La plupart des pays Africains ont besoin de meilleurs systèmes de gouvernance pour assurer une gestion des ressources naturelles rationnelles, et une meilleure distribution des richesses et profits. La connaissance déjà existante au niveau international, pourrait soutenir la formulation de politiques nationales plus adaptées, ainsi que l'identification de mesures pratiques visant à réduire la désertification et la migration forcée.

Les pays industrialisés, de leur part, pourrait proposer des technologies abordables, capables d'atténuer les effets néfastes de la désertification et tout le processus qui

débouche généralement sur la migration, en se focalisant sur les énergies renouvelables afin de réduire les causes du changement climatique.

La coopération Sud-Sud, soutenue par les organisations internationales ainsi que les agences de coopération bilatérales, est efficace puisqu'elle génère une solidarité sous-régionale dans la lutte contre la désertification. En outre, les partenariats triangulaires devraient être promus afin d'améliorer les réponses à la migration en terme de développement avec un accent particulier sur le développement local.

La coopération décentralisée entre des acteurs du nord et du sud ayant les mêmes inspirations peut apporter un complément à l'aide publique au développement. Cette solidarité, à la base de ce type de coopération, entre acteurs du sud et entre nord et sud, peut significativement contribuer à créer un consensus sur les modes et objectifs de coopérations visées, visant ainsi des partenariats basés sur le respect mutuel et le partage des bénéfices qu'on tire des activités mises en œuvre.

L'expérience de la Tunisie, un des pays voisins de l'Italie, démontre comment une combinaison de décentralisation et participation communautaire est la principale cause de succès. Dans d'autres régions, telles que le Bassin de la rivière Sénégal, les immigrants deviennent aussi à leur tour, des locomotives pour le développement dans leurs régions d'origine, initiant des projets de développement et instaurant des organisations citoyennes.



Le cadre général  
d'action :  
Défis et enjeux

---

## L'émigration africaine vers et par le Maghreb

La région saharo-sahélienne est le lieu d'un mouvement migratoire d'une grande ampleur. Ces migrations transsahariennes qui partent d'au-delà du Sud du Sahara pour se projeter vers le Nord, et dont une partie aboutit en Europe par le Maghreb, constituent dorénavant une réalité majeure de cette région qu'elles remodelent profondément amplifiant les mutations et évolutions heurtées qu'elle connaît déjà. Mais leur importance va au delà de cette région qui les porte pour devenir un fait majeur de notre monde et une de ses préoccupations pressantes. Parce qu'elles se projettent vers le Nord, Maghreb et Europe, elles constituent dorénavant un des problèmes majeurs sur la scène internationale et un des enjeux des relations internationales notamment du rapport de l'Europe à son Sud. Cette importance se vérifie régulièrement à travers l'important écho médiatique qu'elles suscitent et l'intense activité diplomatique entre pays européens méditerranéens et pays africains pour tenter de la juguler. Elle a montré toute sa mesure en étant l'objet de la plus importante réunion diplomatique de ces dernières années et de la plus importante rencontre Nord/Sud : la conférence de Rabat<sup>1</sup>, suivie par celle de Tripoli. Tenu en juin 2006 et regroupant 57 pays d'Europe et d'Afrique, la Commission européenne, l'Union africaine et l'ONU, cette conférence répondait à la situation de crise engendrée par la détermination de milliers de « migrants irréguliers » subsahariens qui a bousculé l'opinion publique et ébranlé les certitudes et les stratégies des décideurs politiques européens. Cet événement illustre l'importance prise par ces mouvements migratoires au point de devenir un élément fondamental du jeu politique régional et international et impose leur connaissance souvent brouillée par les perceptions émotionnelles et les enjeux politiques qu'ils suscitent.

L'émigration africaine vers et par le Maghreb est devenue un fait massif et important dès le début des années 1990, pour atteindre son apogée dans les années 2000. Les refoulements et la répression musclée ainsi que leur corollaire de drames ne peuvent rien contre des flux qui s'installent dans la permanence même s'ils peuvent connaître des reflux.

En même temps que cette immigration a pris de l'importance, l'origine géographique des migrants s'est élargie. Initialement sahélienne, elle est devenue plus largement africaine, s'étendant à toute l'Afrique jusqu'à sa pointe à l'extrême sud. La fonctionnalité du Sahara comme espace de transit est telle qu'il est même utilisé par des filières internationales d'immigration clandestine asiatiques et latino-américaines.

Loin d'être l'épiphénomène que suggérait le côté spectaculaire des traversées du désert et de la Méditerranée, il s'agit d'une réalité qui tend à être durable. Malgré la répression menée en association par l'Europe et les pays maghrébins, il n'a pas été possible de venir à bout de ces flux : connaissant localement et ponctuellement des reflux, s'adaptant continuellement par des changements d'itinéraires, le mouvement migratoire est globalement stable, en croissance continue et s'installe dans la durée malgré les périodiques vagues de répression. L'importance des effectifs mis en mouvement et leur durabilité en font un facteur de transformation socio-spatiale qui affecte fortement la région et dont la prise en compte est indispensable : une centaine de milliers de personnes transitent annuellement vers le

<sup>1</sup> Conférence Ministérielle Europe-Afrique sur la Migration et le Développement qui a eu lieu à Rabat, le 10 et 11 juillet 2006 et qui avait pour objectif d'identifier une réponse concertée, multidimensionnelle et humaine au phénomène migratoire.

Maghreb alors que dans ce dernier, ils sont estimés à environs un million et demi en Libye, 150.000 en Mauritanie, presque le double en Algérie et des dizaines de milliers en Tunisie et au Maroc.

Bien qu'une partie des flux migratoires se projette sur l'Europe, dans la pratique, très peu y aboutissent. Pourtant, ils sont au cœur du débat politique des pays européens qui multiplient les mesures coûteuses pour les endiguer y compris le déploiement de moyens militaires.

Dans la pratique, l'essentiel de la part des flux qui se projettent sur l'Europe est rabattu sur le Maghreb qui devient également espace d'immigration par défaut en plus des flux anciens qui s'y destinent.

Si cette immigration a commencé par concerner les régions sahariennes où elle continue à être fortement présente, aujourd'hui, elle se diffuse jusqu'aux métropoles littorales du Nord du Maghreb dont elle alimente les économies et marque les territorialités.

Elle a été un facteur essentiel à l'explosion urbaine de villes sahariennes comme Agadez, Sebha ou Tamanrasset qui constituent, démographiquement du moins, de véritables « Tour de Babel » africaines. Mais les métropoles littorales, Alger, Oran, Rabat ou Tripoli ont également leurs « quartiers africains ».

De fait, c'est la région saharo-sahélienne qui en est le plus concernée et à multiple titre : elle est tout à la fois une des principales zones pourvoyeuses de flux migratoires vers le Nord, leur zone privilégiée de transit mais aussi, pour une part, dans sa partie maghrébine, une zone de destination par choix ou par défaut de ces flux.

Aussi, en plus de stimuler des mutations sociétales et spatiales dont il est nécessaire de mesurer les effets, elles constituent un outil d'interrogation et d'analyse des mutations de l'espace maghrébin, et plus globalement de la région saharo-sahélienne, et des modalités de son insertion dans le processus de mondialisation notamment sa projection comme espace tampon entre l'Afrique et l'Europe.

L'émergence de ces flux est la conséquence d'un processus particulièrement vigoureux de mutations socio-spatiales qui ont secoué cette région et dont l'aboutissement a été un exceptionnel mouvement d'exode, de sédentarisation et d'urbanisation qui sera le vecteur du développement et de la réactivation de la circulation dans la région saharienne et du rétablissement de la jonction entre le Sahel et le Maghreb.

La sécheresse a joué un rôle majeur dans ce processus de mutation et dans cette réactivation de la circulation.

La sécheresse a non seulement constitué la cause déclenchante de la première forme de mobilisation migratoire massive et une urbanisation tout aussi massive au Sahara mais, au travers notamment de l'éclatement des communautés sur plusieurs espaces nationaux et leur sédentarisation et au travers d'une urbanisation brutale et démesurée, elle aura contribué à jeter les bases matérielles et spatiales d'un dispositif de circulation transnational. L'élément important de ce dispositif est l'émergence et la consolidation de villes jouant le rôle de relais migratoire grâce à leur importance acquise en raison, pour une part, de leur masse critique démographique que la sécheresse a beaucoup contribué à alimenter bien qu'elle ne fut pas la seule. Il y a, en effet, une corrélation entre sécheresse et croissance urbaine au Sahara, du moins au début de celle-ci et pour une période assez longue, ceci étant particulièrement vrai pour les pôles urbains qui servent de relais migratoires actuels.

L'autre élément important de ce dispositif est que la sédentarisation s'est faite, le plus souvent, dans l'aire et sur les trajectoires de nomadisation qui ont toujours été des axes potentiels d'échange et qui sont donc ravivés et empruntés par les migrations actuelles. Et de fait, il existe bien une correspondance entre les espaces d'installation des réfugiés de la sécheresse et les couloirs de passage des migrations subsahariennes actuelles.

Cependant la sécheresse n'étant pas la seule à avoir contribué à l'installation et l'efficacité de ce dispositif diasporique notamment la consolidation de l'armature urbaine servant de support aux flux, il est nécessaire de mettre en relief les interactions avec d'autres processus qui ont rendu possible la viabilité et la durabilité de ces villes et de ce dispositif. Enfin, si la sécheresse a mis en mouvement massivement les populations nomades du Sahara, c'est pour l'essentiel d'autres populations, plus largement africaines où les populations nomades sont minoritaires dorénavant, qui sont concernées par les émigrations actuelles. Celles-ci se déploient plutôt depuis le Sud du Sahara même si les mobilités des nomades les ont précédées et leur servent de support. L'étude de ces populations, des motivations et des modalités de leur déplacement au travers du Sahara, de leur insertion dans cet espace ainsi que les problèmes que soulève leur présence est aussi nécessaire.

Les éclairages sur les rapports entre sécheresse et migration que se propose d'apporter cette étude basée sur des travaux de terrain dans plusieurs sites de la région saharo-sahélienne, nécessitent d'être approfondis notamment par leur actualisation, leur développement, leur systématisation à toute la région et leur mise en rapport avec d'autres approches disciplinaires.

Si dans tous les cas la sécheresse a pour effet une mobilisation migratoire massive et une urbanisation tout aussi massive qui constituera les nœuds du système migratoire à venir, c'est selon des modalités différentes qu'elle les inscrira dans la transnationalité. Cependant dans tous les cas, il y a d'abord une corrélation entre sécheresse et croissance urbaine au Sahara, du moins au début de celle-ci et pour une période assez longue, ceci étant particulièrement vrai pour les pôles urbains qui servent de relais migratoires actuels, et enfin une correspondance entre les espaces d'installation des réfugiés de la sécheresse et les couloirs de passage des migrations subsahariennes actuelles.

### La sécheresse, facteur de dissémination transnationale : le cas de l'axe central du Sahara

---

La première modalité est celle qui affectera le Sahara central, particulièrement l'axe Agadez-Tamanrasset, avec ses ramifications vers la Libye ou ses affluents depuis le Mali, et qui est le premier et le plus actif axe migratoire.

Dans ce cas, la sécheresse conjuguée à la rébellion aura un effet de dispersion des populations Touaregs sur les deux versants du Sahara avec une plus grande diffusion, au Nord, dans les Etats maghrébins qui leur ont servi de refuge, renforçant leurs liens et leurs réseaux sur les deux versants et renforçant donc leur efficacité comme facilitateur de la circulation. La sécheresse installe ici d'emblée une situation de transnationalité en répartissant une même population des deux côtés de la frontière.



Ce processus se concrétise d'une part par une croissance des deux « villes-miroir » : Agadez et Tamanrasset, chacune pivot de la circulation de chacun des deux côtés de la frontière ; et d'autre part par le renforcement des réseaux autour de chacune des deux villes et entre les deux.

Ainsi Agadez dont les effectifs étaient restés bloqués à moins de 5000 habitants pendant plus d'un siècle, 2 ans après le début de la sécheresse, en 1970, les verra doubler et marquer un début de dynamisme démographique. Mais c'est en 1974 qu'Agadez connut un important afflux de réfugiés qui se reflètera fortement dans le recensement de 1977 : 20.700 habitants donc un dédoublement en moins de 7 ans ! L'épisode de sécheresse intense en 1983/84 déclencha l'arrivée de nouveaux nomades dont le cheptel fut décimé, les secours et les distributions de vivres étant assurés dans la ville. Ce nouvel afflux se reflètera également dans le recensement de 1988 qui comptabilisera 50.164 habitants soit une multiplication par deux fois et demi ! Agadez connaît un taux de croissance urbaine de 7% par an et surtout, ce qui reflète bien un processus de déversement des ruraux dans la ville, c'est le taux d'urbanisation très élevée du département d'Agadez par rapport au reste du pays et son accroissement très fort en un court laps de temps : il atteignait déjà 32% en 1977 et il est passé à 55% en 1988 alors que la moyenne nationale est de 18% seulement.

Le dynamisme démographique se poursuit pendant la rébellion où les ruraux se réfugient dans la ville, leur condition de vie s'étant dégradées par suite des combats qui perturbaient l'approvisionnement du massif de l'Air et la Mairie évalue en 1997 la population à 80.000, nous l'estimions en 2001 à 120.000 habitants.

En même temps Arlit, à 250 km au Nord d'Agadez, sur le chemin de Tamanrasset, et bien que la ville est d'abord minière et planifiée à l'origine comme cité ouvrière, elle n'en connaît pas moins également une croissance qui a été fortement dopée par la sécheresse et la fixation des nomades. Ainsi la ville avait été planifiée pour 5.000 habitants mais avec un site ouvert, pouvait accueillir 18.000 habitants, chiffre qui ne devait pas être réalisé. Ville nouvelle créée ex-nihilo pour les besoins de l'extraction minière, sa réalisation (1967-1970) a coïncidé avec les débuts de la sécheresse et à son premier épisode intense en 72-73, les effectifs étaient déjà 4 fois supérieurs à ceux prévus et au deuxième épisode intense (83-84), les effectifs frôlaient les 40.000 habitants pour se situer à 80.000 en 2000 soit 16 fois plus que prévu.

Le même processus se déroule de l'autre côté de la frontière, côté algérien où Tamanrasset fonctionne comme une ville-miroir avec Agadez dont elle est éloigné de 850 kms et Aïn Guezzam qui, comme Arlit mais sans être minière, fonctionne comme un relais à la frontière Sud de Tamanrasset dont elle est distante de 400 km et se trouve à 200 kms d'Arilit.

Alors que le recensement de 1966 ne signale que 6300 habitants à Tamanrasset, le recensement suivant, celui de 1977 en signale 42000 ! C'est qu'entre temps, en 72-73, il y aura eu une première vague de touaregs réfugiés. Une deuxième vague importante arrivera en 84-85 et le recensement suivant en porte l'empreinte : 95.000 habitants. A leur arrivée, les Touaregs réfugiés s'installent d'abord aux frontières dans des camps qui sont depuis devenus des villes : Aïn Guezzam pour ceux arrivés du Niger et Tin Zouatin (qui fait la même fonction de relais pour Tamanrasset avec le Mali) pour ceux arrivés du Mali. Aujourd'hui, chacune d'entre elle abrite une dizaine de milliers d'habitants. C'est progressivement que, utilisant les réseaux d'alliances et d'interconnaissances, ils remontent vers Tamanrasset.

Les réfugiés Touaregs que la terminologie officielle désigne de « sinistrés » (presse et administration locale) sont tous quasiment nigériens ou maliens. Même après les refoulements

massifs opérés à la fin des années 80 et au début des années 90 (et qui expliquent probablement le recul de la population à moins de 70.000 au recensement de 1998), la part des Touaregs étrangers (maliens et nigériens) représentait, selon les estimations des autorités locales, les deux tiers des habitants de la ville.

La sécheresse n'aura donc pas autant touché les Touaregs algériens et libyens que ceux du Sahel illustrant encore une fois que la sécheresse comme toutes les autres catastrophes naturelles est plutôt révélatrice de dysfonctionnements sociaux.

Malgré donc les refoulements, une partie notable de populations réfugiées touaregs s'est stabilisée bénéficiant des liens de solidarité tribaux et familiaux chez les Touaregs algériens et d'une tolérance, de fait, bon gré mal gré, des autorités algériennes désireuses de consolider leur rôle d'intermédiaire dans la région et d'éviter l'extension de la révolte aux Touaregs algériens. Cet afflux aura d'abord un effet de déverrouillage, à large échelle, de la frontière saharienne algérienne. Ensuite, les Touaregs, dans une stratégie de survie face à la sécheresse et aux contrôles policiers, vont se diffuser à travers tout le Sahara remontant jusqu'à ses limites Nord (Ouargla) en réempruntant des itinéraires et des espaces qu'ils avaient pourtant abandonnés depuis parfois plusieurs siècles. Cette diffusion se réalise dans un mouvement de fixation dans les différents centres sahariens, dans les périphéries surtout, mais en conservant une certaine mobilité et des liens entre les différents centres où ils se sont fixés générant une forme de « sédentarité nomade » et un maillage recouvrant pratiquement tous les centres du Sahara algérien. Ce déploiement constituera la matrice d'un réseau transsaharien transnational qui servira de vecteurs à des flux dont l'importance grandira en même temps que s'en élargira l'aire qui, de sahélienne, est devenue plus largement africaine. Les touaregs réinvestissent ainsi leur capital de mobilité en vecteur de mobilité des autres. S'ils continuent à migrer, ils deviennent largement minoritaires, ne dépassent pas le cadre traditionnel saharien et tendent plutôt à valoriser leur connaissance des itinéraires comme convoyeurs de flux dont le gonflement constitue, pour eux, une ressource supplémentaire. Le même processus se produit sur l'axe Agadez- Sebha en Libye.

#### La sécheresse comme productrice de villes cosmopolites : le cas de l'axe occidental du Sahara

---

La deuxième modalité est celle qui affectera l'axe occidental du Sahara et qui traverse la Mauritanie depuis le fleuve Sénégal jusqu'à Nouadhibou et se prolonge parfois jusqu'au Nord du Maroc. C'est un axe migratoire devenu important et actif plus récemment. L'effet de la sécheresse sur la migration, quand il y a effet, a été beaucoup plus différé. C'est aussi l'axe qui aura été le plus affecté par la sécheresse car cet espace était majoritairement nomade : contrairement aux autres Etats du pourtour saharien où les nomades constituaient une minorité plus ou moins importante, l'essentiel des habitants de la Mauritanie était constitué de nomades. Cet élément donnera sa spécificité aux effets de la sécheresse : au lieu d'une dispersion transnationale, ils aboutissent plutôt à un mouvement de plus grande concentration à l'intérieur même de l'espace national avec des effets urbanisants beaucoup plus importants. L'émergence de villes devenues brutalement importantes et qui vont devenir le pivot de circulations qu'elles vont activer et la montée des besoins en services et métiers urbains que les populations nomades ne peuvent assumer, imposent d'y faire appel

à des travailleurs d'ethnies négro-africaines, d'abord mauritaniennes puis d'au-delà les frontières. Le cosmopolitisme qui en résulte dans les villes mauritaniennes va créer les conditions à des mouvements transnationaux futures d'autant que les ethnies négro-africaines en question se répartissent des deux côtés de la frontière et que les villes qui ont reçu le plus de réfugiés, parce qu'elles offraient le plus d'opportunités de survie, forment un axe méridien allant du Sahel au Maghreb.

C'est en Mauritanie où elle agit sur des structures sociales perturbées, dans un pays pauvre et instable politiquement, alors que la sécheresse causera le plus de dégâts et qu'elle aura l'effet urbanisant le plus fort. Touchant surtout les zones de pastoralisme et d'agriculture saharienne, elle déstructure totalement l'économie locale (perte de la moitié du cheptel national notamment bovin) et provoque surtout l'implosion de la structure sociale multiséculaire qui structure la société mauritanienne : le nomadisme. Nomade aux trois quarts à l'indépendance (1960), la Mauritanie ne l'est plus qu'à 33% en 1977 après la première vague de sécheresse et à peine 12 % en 1988 après la deuxième vague. Aujourd'hui, les nomades ne sont plus qu'une « relique », évalués entre 3 et 5% de la population. La sédentarisation s'est accompagnée d'un exode massif vers les villes. Pays le moins urbanisé d'Afrique de l'Ouest avec à peine 3% de sa population vivant dans des villes dont aucune ne dépassait les 10.000 habitants, la Mauritanie verra sa population urbaine atteindre 22% en 1977 après la première vague de sécheresse puis 40% en 1988 après la deuxième. Aujourd'hui La Mauritanie est majoritairement urbaine et le quart de sa population vit dans la seule Nouakchott, la capitale qui est passé de 8.000 à 700.000 habitants en 40 ans multipliant ses effectifs par presque cent ! C'est elle qui recueille la majeure partie des réfugiés car l'aide internationale qui parvient moins à l'intérieur du pays s'y concentre plus et parce la survie est meilleure dans une grande ville et de surcroît une capitale. Depuis 1975, sa superficie gagne annuellement 3,6 km<sup>2</sup> et sa croissance annuelle moyenne est de 16% jusqu'en 1988 soit après la deuxième vague de sécheresse. Il s'agit d'un record rarement égalé dans le monde.

Parallèlement à Nouakchott, les nomades se réfugient également dans les autres zones d'économie « moderne » : les villes du fleuve Sénégal au Sud, notamment Rosso, d'une part, et, d'autre part la ville portuaire, minière et industrielle de Nouadhibou au Nord (et plus secondairement Zouérat). Comme Nouakchott avait été implantée ex-nihilo pour être à mi-distance entre les deux extrémités du pays et entre les deux espaces des deux populations qui la composent (Négro-africains au Sud et Maures au Nord), les trois villes refuges forment de fait un axe tripolaire (Rosso-Nouakchott-Nouadhibou) de jonction entre Sahel et Maghreb et Nouadhibou ouvre encore plus largement à l'international : sur le Maroc frontalier, les îles canaries proches, porte européenne mais à travers son port international de pêche sur le monde plus largement.

#### La sécheresse, facteur de mutations en interaction avec d'autres

La sécheresse aura contribué notamment à travers l'urbanisation brutale et démesurée dans la région saharo-sahélienne, à jeter les bases matérielles et spatiales d'un dispositif de circulation transnational. L'élément important de ce dispositif, c'est l'émergence et la consolidation de villes qui seront amenées à jouer le rôle de relais migratoire grâce à leur

importance acquise et due, pour une part, au fait qu'elles aient pu atteindre une masse critique démographique que la sécheresse aura beaucoup contribué à alimenter bien qu'elle ne fut pas la seule. L'autre élément important de ce dispositif est que la sédentarisation s'étant faite, le plus souvent, dans l'aire et sur les trajectoires de nomadisation et donc sur des axes potentiels d'échange et qui ont de fait, pour la plupart, fonctionné ainsi dans le passé, les échanges actuels, dont les migrations, les ont emprunté en les ravivant. Et de fait, il existe bien une correspondance entre les espaces d'installation des réfugiés de la sécheresse et les couloirs de passage des migrations subsahariennes actuelles.

Cependant, d'abord, la sécheresse n'est pas la seule à avoir contribué à l'installation et l'efficacité de ce dispositif diasporique notamment la consolidation de l'armature urbaine servant de support aux flux. Si la sécheresse a contribué à donner une masse critique à ces villes, c'est en interaction avec d'autres processus qui ont rendu possible la viabilité et la durabilité de ces villes.

Enfin, si la sécheresse a mis en mouvement massivement les populations nomades du Sahara, c'est pour l'essentiel d'autres populations, plus largement africaines où les populations nomades sont minoritaires dorénavant, qui sont concernées par les émigrations actuelles. Celles-ci se déploient plutôt depuis le Sud du Sahara même si les mobilités des nomades les ont précédées et leur servent de support.

Mais les migrations même des nomades vers le Maghreb avaient précédé les sécheresses même si c'était dans des proportions beaucoup bien moindres. Elles traduisaient déjà les difficultés de survie des populations nomades alors même que la période de la vingtaine d'années qui avaient précédé la sécheresse avait au contraire été marquée par une abondance pluviométrique. Déjà une partie des nomades était obligée de chercher dans les chantiers et les périmètres agricoles du Sahara maghrébin un complément de revenu.

Réactivée au lendemain des indépendances, l'immigration était proximale et ne concernait que les deux pays limitrophes, Mali et Niger, et s'organisait autour du travail saisonnier puis d'un commerce informel sur lequel se sont graduellement greffés des mouvements de populations, rurales en majorité initialement. Cette migration se nourrira du projet de développement algérien et libyen, autant de son ambition que de ses limites. En effet, si les territoires sahariens algériens et libyens surtout, peu peuplés, avaient besoin de main d'œuvre pour faire face aux multiples chantiers, leurs législations, très contraignantes en cette période « développementiste » et étatiste, sera à la source d'un important flux de commerce informel qui animera une circulation et des réseaux transnationaux à travers le Sahara. D'un côté les situations de pénurie récurrente de produits de consommation courante considérés comme produits de luxe en Algérie et Libye et de l'autre la subvention des produits de première nécessité par ces mêmes pays et l'inconvertibilité du Dinar algérien et Libyen vont alimenter un commerce de « contrebande » qui, à côté de grands opérateurs, mobilisera une multitude de réseaux de petits commerçants sahéliens. Graduellement, une grande part de ces mobilités se transformera en migrations de travail quoique assez souvent accompagnées d'une activité marchande qui permet de contourner le problème du change. Ces mouvements précéderont la sécheresse. Mais celle-ci marquera une rupture dans ce système migratoire. En effet, juste après la sécheresse, il y aura un véritable afflux de populations réfugiées touaregs qui a souvent bénéficié des liens de solidarité tribaux et familiaux chez les Touaregs algériens et libyens ainsi que chez les Toubous en Libye.

Mais à partir du milieu des années 90, s'ils continuent à migrer, les nomades deviennent minoritaires par rapport aux migrants d'autres origines, la migration concernant depuis surtout les populations qui viennent du Sud du Sahara. En effet, de sahélienne, les migrations sont depuis devenues plus largement africaines et depuis des pays qui n'ont pas été touchés par la sécheresse. Ensuite, la mobilité des nomades devient plutôt un support à la mobilité des autres migrants. Ils valorisent leur potentiel traditionnel de mobilité en le mettant au service des nouvelles logiques de circulation qu'ils facilitent en renouvelant leur rôle de guides, de convoyeurs et de passeurs pour le compte de tiers : transporteurs, contrebandiers et migrants clandestins.

Enfin, bien qu'une partie relativement importante des nomades sahariens participe toujours aux migrations de travail vers le Maghreb (Ils représentent 15% des flux), leur migration ne dépasse pas le cadre traditionnel saharien. Si les touaregs participent pour beaucoup dans l'acheminement des migrants vers le Nord du Sahara, il n'y a pratiquement pas de migrants touaregs au Nord (sauf les Touaregs algériens ou libyens qui peuvent y être dans le cadre d'une mobilité professionnelle) et encore moins parmi les candidats au passage transméditerranéen. Il en fut ainsi dans le cadre du « couple migratoire euro-maghrébin » où ce sont les espaces des sociétés villageoises paysannes sédentaires (Kabylie, Souss) qui ont fourni les contingents de migrants et non pas les espaces des sociétés agro-pastorales nomades des hautes plaines. Ce qui illustre bien qu'il n'y a pas de rapport direct entre « culture de mobilité » et migration. Nous retrouvons la même situation chez les nomades maures en Mauritanie. Bien qu'ils alimentent un réseau boutiqueur maure qui émaille le Sénégal et s'étend au-delà à l'Afrique de l'Ouest, l'horizon européen ne faisait pas et ne fait toujours pas partie de leurs projections de mobilité. Contrairement aux raccourcis faisant un lien entre l'existence d'une culture de la mobilité et la prédisposition à la migration internationale, les populations maures sont très peu concernées par l'attraction migratoire européenne et sont quasiment absentes des candidats à l'émigration irrégulière. La migration internationale, en tout cas celle se destinant vers l'Europe, a été et reste en Mauritanie une question concernant les populations, à l'origine sédentaire, négro-africaines. C'est un argument que renvoient populations et responsables politiques mauritaniens (pour l'essentiel des Maures) aux responsables européens pour contester les restrictions à leur circulation. Cette spécificité pose une question scientifique dont les implications politiques, notamment la gestion par l'UE de flux supposés s'y diriger, sont évidentes.

#### Le développement, facteur de potentialisation des effets urbanisants de la sécheresse

S'il est vrai que le développement de pôles urbains a été un facteur important de la mise en place d'un dispositif de circulation qui a porté les flux migratoires et s'il est également vrai que la sécheresse a joué un grand rôle dans l'émergence et la consolidation de ces pôles en alimentant leur croissance démographique, les effets de la sécheresse n'ont pu avoir de prise que parce qu'ils se sont croisés avec des facteurs de développement en gestation ou déjà affirmés.

Ainsi sur l'axe occidental du Sahara, les villes devenues importantes et servant de relais au flux migratoires, si elles ont été grandement alimentées démographiquement par la sécheresse,

elles sont également des villes qui, de manière plus affirmée que d'autres, ont été touchées par des processus de développement importants qui ont pu même être un facteur d'attraction sélective des victimes de la sécheresse.

Ainsi si Agadez, comme on l'avait signalé auparavant, ne dépassera le chiffre de 5 000 habitants qu'au recensement de 1970, c'est parce qu'elle est restée, jusque là, isolée du reste du territoire du Niger auquel elle est rattachée alors que les villes du Sud étaient au contraire bien reliées entre-elles dans un réseau urbain national. C'est la découverte puis l'exploitation de l'uranium d'Arlit, à 240 km au Nord d'Agadez et la construction, pour en assurer l'exploitation, de la route de l'uranium reliant Arlit à Tahoua par Agadez, qui sortit cette ville de son isolement. La construction de la route a coïncidé avec les effets de la sécheresse et explique donc son attraction pour les sinistrés de la sécheresse. La route, achevée en 1980, lui permit d'abord, de capter à son profit le trafic qui se faisait avec l'Algérie selon l'axe Tamanrasset-ImGall-Tahoua.

Raccordée au reste du réseau routier nigérien et notamment à la route de l'unité (Niamey-Lac Tchad) et s'intégrant dans une des ramifications de la route transsaharienne (Agadez-Tahoua-Kano), la route de l'uranium réactiva les échanges entre le Maghreb et l'Afrique noire. Plus tard, l'effort portera sur l'axe Agadez-Tanout-Zinder qui était autrefois la principale route empruntée pour gagner Agadez depuis le Sud. Plus que le précédent axe, il est le prolongement de la Transsaharienne car il constitue le plus court chemin pour relier le Nigeria à l'Algérie. Aussi, à la fin des années quatre-vingts, Agadez était convenablement reliée aux autres régions du Niger au point de redevenir un carrefour routier. Et c'est parallèlement que la ville connaissait, tout à la fois, un déploiement de son réseau routier, le renforcement de son rôle régional par le renforcement de ses attributions administratives et enfin, l'accroissement de ses effectifs. Et si cet accroissement est dû à l'afflux de réfugiés consécutif aux sécheresses répétées, il a aussi été suscité par le développement de la ville qui a joué comme facteur d'attraction. Mais cet afflux n'est pas le seul. En effet, on peut relever en effet qu'entre 1977 et 1988, si les populations touaregs connaissent un accroissement spectaculaire de leur effectifs absolus, leur part relative diminue passant de 67.2 à 58.6% alors que les Haoussa, pour l'essentiel des commerçants voient leur part passer de 13 à 26%. Les arabes, commerçants exclusivement, dont les effectifs absolus ont plus que doublé, indiquent bien, par la croissance de leurs effectifs, une dynamique de développement économique.

Quant à la population totale, elle est estimée en l'an 2000 à 120 000 habitants, soit une multiplication par 25 en 30 ans ! Cette montée des effectifs est valorisée par le déploiement routier de la ville et participe à l'affirmation de son rôle de carrefour. Le dynamisme induit par l'exploitation de l'uranium, le renforcement de ses fonctions de pôle régional et son exceptionnelle croissance démographique, trouvent dans la trame routière nouvellement tissée l'exutoire et l'opportunité d'investir et de développer les relations commerciales avec le Maghreb. Agadez se retrouve ainsi à la convergence de routes et de pistes menant en Algérie, en Libye, au Nigeria, à Niamey et, au delà, au port de Cotonou. C'est ce qui explique sa viabilité et la stabilisation d'effectifs aussi importants ainsi que son émergence en tant que principal « carrefour migratoire sahélo-maghrébin ».

Il en va de même, dans son prolongement, pour Arlit autre ville ayant été grand réceptacle de réfugiés et devenue relais migratoire et dont la viabilité tient d'abord à son statut de ville

minière, aux infrastructures qui y ont été développées pour l'extraction du minerai et la fixation de travailleurs ainsi qu'à la route construite en conséquence.

De l'autre côté de la Frontière, Tamanrasset ville frontière stratégique et de commandement a bénéficié, d'abord en tant qu'avant poste militaire mais ensuite surtout comme ultime ville aux frontières Sud de l'Algérie sur l'axe d'échange avec les pays Sahéliens, d'investissement massifs de la part de l'État qui se sont concrétisés surtout dans sa promotion dès 1973 en tant que chef lieu de Wilaya et la réalisation d'un certain nombre d'équipements qui vont avec son rang. Son niveau d'équipement est tel qu'elle bénéficie même d'un aéroport international avec une ouverture autant sur le Sahel que sur l'Europe. Et d'ailleurs, avant et pendant qu'elle bénéficiait de l'apport de flux migratoires déclenchés par la sécheresse, elle a également bénéficié de flux migratoires du Nord du pays consistant en cadres affectés par l'État pour l'encadrement de la ville et de sa région et qui traduisent bien un volontarisme des pouvoirs publiques pour promouvoir le développement d'une ville dont le rôle de contrôle territorial est essentiel.

On pourrait multiplier les exemples pour toutes les villes sahariennes qui ont été réceptacle des réfugiés de la sécheresse et sont devenues relais ensuite pour les flux migratoires : même si elles doivent pour une grande part aux flux générés par la sécheresse d'avoir acquis une masse critique démographique, la viabilité de ces villes et leur capacité ensuite à stabiliser les effectifs importants qu'elles ont accueillis n'ont été possibles que parce que les effets de la sécheresse ont pu être fécondés par des facteurs de développement même en gestation.





---

# 2

---

La dégradation des  
ressources naturelles, facteur  
de migration dans la région  
saharo-sahélienne

---

La désertification est un phénomène structurel de la région sahélo saharienne dont les effets apparaissent diffus sur les sociétés et les milieux naturels. La dégradation et la diminution d'espaces productifs en milieu rural est un facteur de migration et de conflit. Ce manque d'espace est un des effets de la désertification, de l'absence de changements dans les systèmes de production et de la croissance démographique.

La désertification a des effets évidents à travers :

- La chute des rendements agricoles ;
- La modification des écosystèmes et notamment le remplacement des espèces utiles économiquement et pour l'entretien du milieu naturel par des espèces de moindre valeur ;
- L'appauvrissement conséquent des populations.

Le lien entre sécheresse et migrations est, dans ces cas, direct et évident. Ce lien a particulièrement été mis en exergue au Sahel par les grands épisodes de sécheresses des années 1970 et 1980 qui ont déclenché la première forme de mouvements migratoires massifs au Sahara et a jeté les bases d'un mouvement d'urbanisation tout aussi massif. Ces mouvements ont pu être autant dirigés vers les régions productives aussi bien du nord comme du sud et aux échelles nationales, transnationales et internationales.

L'eau constitue un thème central dans les processus de désertification et de migration (érosion hydrique, stress hydrique, sécheresse, pollution, salinité etc.). C'est la contrainte principale du développement agricole et de la sécurité alimentaire dans la région africaine.

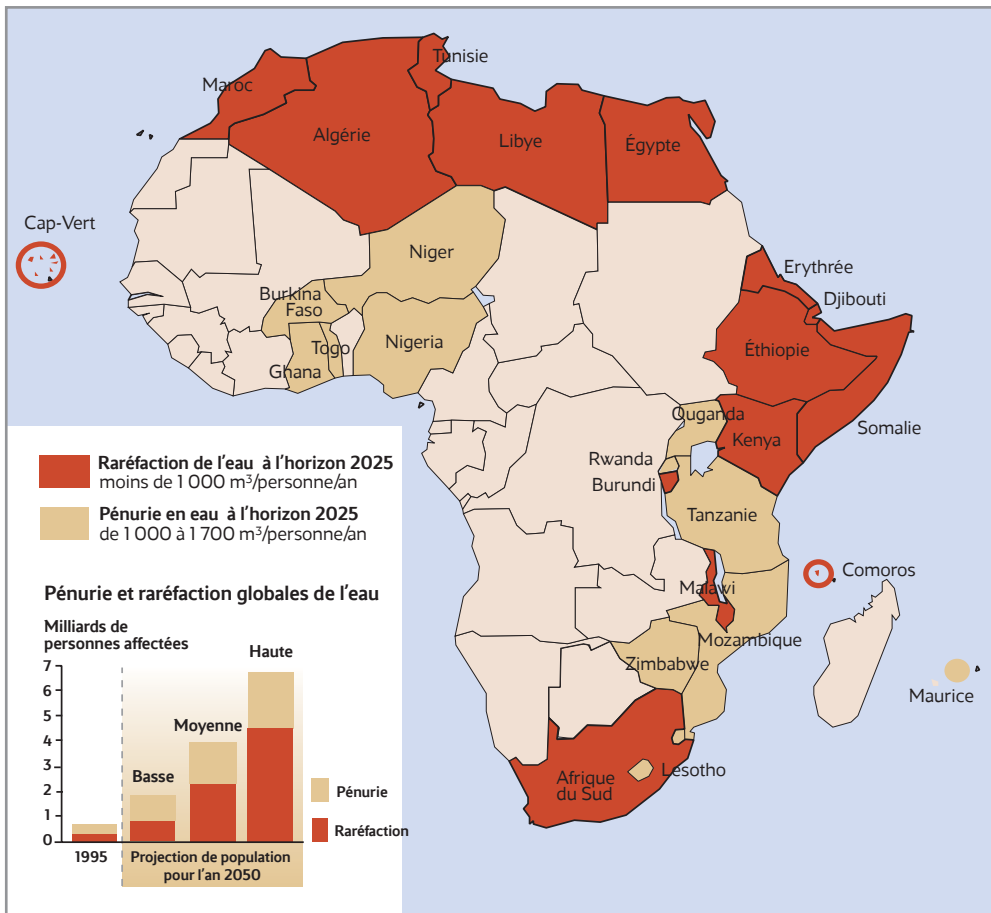
**1. Scénario pessimiste (ONU):** 7.000 millions de personnes dans 60 pays souffriront de la rareté de l'eau à l'horizon 2050.

**2. Scénario optimiste (ONU):** 2.000 millions de personnes dans 48 pays souffriront de la rareté de l'eau à l'horizon 2050.

Pour l'UNICEF, à l'horizon 2025, plus de la moitié de la population mondiale souffrira de la rareté de l'eau.

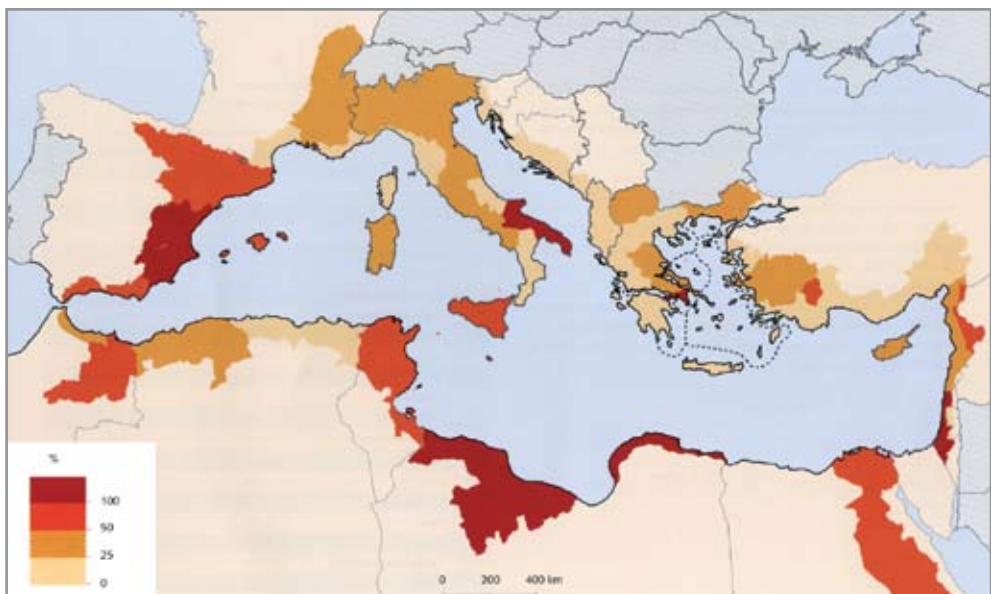
Le lien entre la migration et l'accès à l'eau se conjugue au fait que l'eau est une ressource transfrontalière et qu'une gestion non concertée est source de conflits et de déplacements de population, non seulement localement mais à l'échelle de la région. Et ces migrations forcées peuvent accroître les risques de dégradations des ressources naturelles et conflits dans les zones d'accueil.

Les périodes de sécheresses prolongées sont d'évidence des moments et des conjonctures d'accélération et d'amplification de la désertification et des migrations. Pour atténuer les risques de conflits de migration et de désertification il est nécessaire de mettre en place des mécanismes efficaces de gestion concertée des ressources en eau partagées. Une meilleure prise en compte du thème de l'eau dans les études sur la désertification et les migrations est recommandée.



Source: United Nations Economic Commission for Africa (UNECA), Addis Ababa ; Global Environment Outlook 2000 (GEO), UNEP, Earthscan, London, 1999, Population Action International

La région méditerranéenne et la ressource en eau



Indice d'exploitation actuelle des ressources en eau

### Exploitation « minière » des ressources naturelles et migrations internes : l'exemple du Burkina Faso

Le Burkina Faso, pays sahélien enclavé en Afrique de l'Ouest, compte 13 730 000 habitants selon les résultats préliminaires du Recensement Général de la Population et de l'Habitation réalisé en décembre 2006. Près de 80% de cette population vit en milieu rural, avec un revenu annuel par habitant inférieur à 400 \$ US. Selon le PNUD (2006), le Burkina Faso avec un Indicateur de Développement Humain de 0,342 est classé parmi les pays les plus pauvres du monde, même si son Indice de Pauvreté est passé de 54% en 1994 à 42% en 2007. Cette baisse s'explique par une croissance annuelle de 5% du PIB depuis 1994, croissance liée entre autres au dynamisme du secteur agricole qui contribue pour 40% à la formation du PIB.

Cependant les activités agro-sylvo-pastorales, du fait des modes de production de type « minier », des habitudes de consommation, ainsi que des facteurs climatiques exercent une forte pression sur les ressources naturelles qui conduisent à leur dégradation accélérée et à une paupérisation grandissante des populations rurales. C'est ainsi qu'au Burkina Faso, des études réalisées en 2002 ont montré que :

- Quarante sept pour cent (47%) des terres sont considérées comme très dégradées à moyennement dégradées ;
- Le risque de dégradation est élevé sur environ 37% des terres.

Le risque de dégradation des terres est fortement associé à l'extensification des activités agricoles (185 300 ha sont nouvellement mis en culture par an) du fait de la migration qui est un phénomène de société au Burkina Faso. On peut cependant noter que les impacts réels de cette migration sur l'environnement, comme d'ailleurs ceux de la pauvreté et de la précarité en milieu rural et dans villes, ne sont pas aussi bien documentés au Burkina Faso.

### Tunisie: les déterminants propres à la zone de départ

Les ressources naturelles des régions arides se dégradent en raison de l'augmentation de la pression des hommes sur le milieu naturel et des crises climatiques comme les sécheresses prolongées. Ces crises conjoncturelles entraînent des ajustements sociaux, la modification du régime alimentaire, la recherche du travail non agricole et la migration temporaire du travail, puis la vente des biens et la migration définitive.

Les sociétés touchés par la désertification se trouvent très perturbées par la baisse des revenus et l'augmentation de l'insécurité alimentaire. C'est particulièrement le cas des gouvernorats du Centre Ouest et du Sud, les plus touchés par la désertification et la sécheresse. Ainsi, selon les enquêtes menées sur le terrain les principaux déterminants ou « push factors » sont :

- Le manque des ressources en eau ;
- L'aspect foncier ;
- La faiblesse des rendements à l'hectare ;
- L'insuffisance de l'infrastructure de base ;

- La faiblesse du revenu et des prix au producteur: réduction de la subvention des engrais, relèvement des taux d'intérêt ;
- Le différentiel spatial dans les dépenses des ménages: inégalité inter-milieu dans les dépenses (milieu rural et urbain) ;
- La pression du sous-emploi.

### Dégradation accélérée des terres au Niger

Le Niger, situé en plein cœur du Sahel, est l'un des pays sahéliens les plus affectés par la désertification et les effets de la sécheresse. L'influence de facteurs anthropiques et climatiques, fort défavorables, a provoqué une aggravation du déséquilibre écologique et une exacerbation de la crise socio-économique. En effet, il a été observé depuis une trentaine d'années, un processus réel de dégradation accélérée des terres à vocation agricole, un appauvrissement du milieu naturel qui se traduit par une réduction importante en quantité et en qualité des ressources arborées, arbustives et herbacées en milieu sylvo-pastoral, la perturbation du régime hydraulique et les risques d'extinction de certaines espèces de faune sauvage.

L'économie nigérienne repose principalement sur l'agriculture, l'élevage et la pêche. Le problème environnemental majeur du pays est la désertification qui a pour conséquences :

- la diminution du capital productif (terres, eaux et ressources biologiques) ;
- l'augmentation de l'aridité climatique ;
- l'insécurité alimentaire (famine) ;
- l'augmentation de la pauvreté (diminution des sources de revenus) ;
- le déséquilibre socio-économique (exode) ;
- la désorganisation sociale (les conflits très souvent meurtriers au sujet de la terre et des ressources naturelles augmentent) ;
- la précarité de la santé humaine et animale avec la disparition de certaines espèces ligneuses et herbacées utilisées dans la pharmacopée traditionnelle ;
- la réduction de la diversité biologique ;
- l'assèchement des points d'eau et l'abaissement du niveau des nappes phréatiques.

Le phénomène de la désertification constitue à la fois un problème d'environnement et un problème de développement. Elle affecte l'environnement local et le mode de vie des populations, mais ses effets ont des retentissements plus globaux au niveau de la biodiversité, des changements climatiques et des ressources en eau. Étroitement liée à l'activité humaine, la dégradation des terres constitue à la fois une des conséquences du "mal-développement" et une entrave majeure au développement durable des zones sèches.

Au-delà des conséquences locales, la désertification peut induire des effets à distance, aux effets économiques et environnementaux graves. L'érosion des sols et la mobilisation des sables entraînent les problèmes d'ensablement des zones voisines, des infrastructures, parfois des villes. La dégradation des bassins versants conduit à des problèmes de crues, d'inondation et de comblement de barrages. Enfin la destruction des conditions de vie et des ressources des populations accélèrent et aggravent les problèmes de migration.

Au plan socio-économique ces phénomènes ont pour conséquence majeure une situation d'insécurité alimentaire chronique causé par le déséquilibre entre, d'une part la croissance de la population et d'autre part, le potentiel des ressources qui face à une dégradation progressive de l'environnement s'est trouvé fortement amoindri notamment dans les zones à vocation agro-pastorales du pays qui vivent principalement des productions agricoles et animales.

Selon les statistiques, la croissance de l'agriculture et de l'élevage au Niger n'a progressé que de 2,2% sur la période de 1995-2000, alors que la progression démographique affiche un taux de 3,3% pour la même période.

Le déficit chronique des besoins alimentaires est estimé à environ 20% depuis la fin des années 1990.

Les superficies cultivables en mil et en sorgho, c'est-à-dire celles recevant au moins 400 mm de pluies par an, ont été réduites de 25% à 12% du fait de l'irrégularité et de la forte diminution des pluies ainsi que de la dégradation des terres de culture.

L'extension des cultures pour faire face à la faible productivité des terres a abouti à des conflits fonciers entre agriculteurs et éleveurs et à la dégradation des terres.

### Les dispositifs d'observation environnementale dans la région circum-saharienne

Depuis 2000, l'OSS a développé 3 axes majeurs de travail qui constituent le DOSE, le Dispositif d'Observation et de Surveillance Environnementale, pilier du programme Environnement :

- La surveillance locale fondée sur la mise en place d'observatoires locaux opérationnels dans 8 pays (projet ROSELT) et la duplication de cette expérience à l'échelle nationale dans quatre pays (Algérie, Niger, Mali, Tunisie) ;
- Le suivi de la sécheresse et la mise en place de systèmes d'alerte précoce à la sécheresse dans les trois pays du Maghreb avec un objectif d'harmonisation à l'échelle de la sous-région ;
- Le suivi-évaluation des PAN.

Les acquis font apparaître des potentiels importants et des perspectives pour les années à venir :

#### 1. Les observatoires locaux pour la surveillance environnementale

- Les données écologiques mettent en évidence la dégradation des milieux naturels ;
- L'association des résultats de la télédétection aux relevés de terrain précise les dynamiques d'occupation des sols ;
- Le couplage des données socio-économiques aux données écosystémiques permet la compréhension des dynamiques population-environnement et fournit des informations utiles à la prise de décision, notamment pour l'aménagement du territoire.

Cependant des données sur les migrations sont à ajouter aux processus de collecte. A travers la mise en œuvre des DNSE (dispositifs nationaux de surveillance environnementale), la duplication des observatoires au sein des pays et le transfert de capacité en matière de collecte et d'analyse vers les administrations d'Etat contribue à la mise en œuvre des systèmes d'information nationaux.

---

## 2. Le suivi-évaluation des PAN

Engagé avant les années 2000 le suivi-évaluation des PAN s'est principalement développé dans deux pays, le Maroc et la Tunisie : l'approche s'appuie sur le recueil et l'évaluation d'un ensemble d'indicateurs à l'échelle décentralisée ; ces indicateurs sont ensuite agrégés au niveau national. Actuellement, le suivi-évaluation des PAN en Tunisie s'oriente vers l'intégration d'indicateurs de suivi de la biodiversité et du climat, selon l'objectif de mise en synergie des trois conventions de Rio.

Il reste à promouvoir l'élargissement du suivi-évaluation à de nouveaux pays ainsi que l'harmonisation de certains indicateurs afin de passer à une vision sous-régionale et régionale.

---

## 3. L'alerte précoce à la sécheresse :

- Le projet Système Maghrébin d'Alerte Précoce à la Sécheresse (SMAP) est un consortium de 11 partenaires qui choisissent en concertation des indicateurs communs à retenir pour caractériser la vulnérabilité à la sécheresse à l'échelle régionale ;
- Le modèle marocain de bulletin d'alerte à la sécheresse a un objectif de diffusion de l'information vers l'ensemble des acteurs concernés ; ce produit est un objectif vers lequel tend le projet au niveau régional.

### **Le coût de l'inaction**

L'absence d'investissements conséquents dans les zones arides, dans une perspective de gestion durable des ressources et d'amélioration des conditions de vie des populations, aura des conséquences prévisibles négatives :

- Conséquences directes sur la désertification, les changements climatiques, la raréfaction des ressources en eau, l'insécurité alimentaire ;
- Accroissement de la pauvreté et de l'instabilité sociale ;
- Accroissement de la migration et des conflits sociaux ;
- Augmentation des activités illégales et du coût de contrôle des migrations clandestines.





---

# 3

---

## Dégradation des terres et pauvreté

---

---

## Pauvreté et migration

---

La migration est un phénomène inhérent au processus de développement des sociétés. En Afrique de l'Ouest elle se caractérise par son ampleur. Les départs sont de plus en plus nombreux et se font de plus en plus aux jeunes âges. Si les hommes continuent de prédominer au niveau de la migration de travail, les tendances récentes montrent une plus forte migration féminine pour cause de travail.

La migration ouest-africaine se caractérise surtout par le rôle prépondérant que joue la famille en amont, tout comme en aval du processus. La famille participe à la prise de décision mais de manière différente pour les hommes et les femmes. La prise de la décision de migrer est plutôt individuelle pour les hommes alors que pour les femmes elle implique le conjoint. Cette personne que les femmes impliquent dans leur prise de décision habite le plus souvent la résidence actuelle, c'est-à-dire le milieu urbain pour le flux étudié. Deux hypothèses peuvent alors être formulées.

La première serait que la plupart des femmes migrantes rejoignent leurs maris déjà installés en ville. Ainsi donc, l'amplification des mouvements migratoires féminins serait la manifestation de l'ajustement d'un processus migratoire dont la phase première a consisté en l'implantation en ville de précédentes vagues migratoires masculines.

La seconde hypothèse est relative à l'évolution des structures sociales. Les ménages et les familles afficheraient une plus grande tolérance vis-à-vis des migrations féminines. Comme paradoxe et en conformité avec la fonction de stratégie de survie, la migration des femmes a été contrôlée le plus possible pour des fins de cohésion sociale. Les pouvoirs de décision traditionnellement détenus par les aînés, évolueraient tout comme l'ensemble des rapports de dépendance au sein des familles et/ou des ménages. Le niveau de prise de décision devient alors variable et distribué dans l'espace migratoire, rompant ainsi avec l'emprise traditionnelle des aînés dans les seuls niveaux de départ. Les relations tendraient vers une gestion plus concertée des décisions.

### La migration environnementale : l'exemple nigérien

---

On rencontre deux types de migrations environnementales au Niger : les migrations dues à la dégradation progressive des ressources naturelles ou celles dues à une altération brutale de l'environnement.

---

#### Les migrations environnementales liées à la dégradation progressive des ressources naturelles

La dégradation progressive de l'environnement et des ressources naturelles en zones rurales, a entraîné un déficit céréalier, la diminution des productions halieutiques et une crise du système de production pastoral du fait de l'extension sauvage des terres de culture au détriment des espaces pastoraux.

Face à la corrélation entre dégradation des ressources naturelles et ces effets et croissance démographique, un certain nombre de mécanismes régulateurs existent parmi lesquels les migrations saisonnières constituent une stratégie de survie en même temps qu'une réponse des populations à la pauvreté rurale.

Ainsi des centaines de milliers de migrants environnementaux vont chaque année vers les villes de l'intérieur du Niger et vers les villes côtières comme Abidjan, Cotonou, Lomé, Lagos.

Ces migrations marquées par leur caractère saisonnier relève d'une stratégie de survie des communautés concernées pour faire face à des déficits alimentaires chroniques. L'exode saisonnier vers les villes offre une forme de sécurité qui permet aux « exodants » de s'organiser différemment et d'y trouver des formes d'activité plus lucratives qu'en milieu rural et permettant de subvenir aux besoins des familles restées aux villages.

Ainsi les bras valides au sein des familles rurales peuvent décider de migrer vers les villes à l'intérieur du pays ou dans les pays voisins afin de générer des revenus supplémentaires qu'ils feront parvenir à la famille restée sur place. Ils choisissent souvent la migration temporaire ou circulaire en raison des liens culturels, sociaux ou historiques qui les rattachent à leur région d'origine et/ou parce que, s'ils sont pauvres et peu qualifiés.

---

### Les migrations dues à une altération brutale de l'environnement

C'est le scénario le plus connu dans les pays du Sahel du fait de sa forte médiatisation. Il est directement lié aux grandes sécheresses qu'ont connues les pays du Sahel durant les années 70 et les années 80. Ces sécheresses ont généré de graves crises alimentaires ainsi que la famine. Elles ont eu pour effets majeurs au plan des ressources naturelles le rétrécissement d'environ un tiers de la superficie normale du lac Tchad ; l'arrêt des cycles naturels d'inondation saisonnière des terres du Delta intérieur du Niger et du fleuve Sénégal avec pour conséquences la perte des terres de culture les plus productives ; la baisse des nappes phréatiques, la destruction du couvert végétal et la réduction des pâturages.

Au plan socio-économique, elles ont eu pour conséquences majeures la paupérisation des populations rurales et des déplacements massifs et incontrôlés des paysans pauvres vers des centres urbains faiblement équipés en infrastructure de santé, d'éducation et d'habitat et offrant peu d'opportunités d'emplois rémunérateurs pour de nouveaux arrivants sans qualifications.

Les systèmes d'alerte rapide et les plans d'intervention étant soit inexistantes soit faibles ou inefficaces, les gouvernements se sont trouvés démunis et sans moyens pour face à ces phénomènes et pour apporter des réponses adéquates à l'arrivée de nouveaux migrants démunis dans les centres urbains (capitales et villes secondaires du pays).

Ainsi la ceinture verte de Niamey, qui s'étend sur 2500 hectares, accueille chaque année des migrants victimes de mauvaises productions, de disette et d'insuffisance de ressources naturelles. Cette ceinture verte n'est protégée par aucun statut juridique ni aucun programme de gestion. Elle fait l'objet de dégradations continues du fait de l'abattage des arbres, les constructions anarchiques et l'absence d'infrastructures socio-économiques. Cette situation échappe non seulement à tout contrôle de la municipalité de Niamey, mais surtout entraîne une certaine destruction du tissu social avec une absence de mécanisme de régulation et place ces populations dans des conditions de vie et d'hygiène extrêmement précaires.

Devant cette croissance incontrôlée de l'espace urbain, les autorités éprouvent des difficultés pour prendre en charge les opérations d'aménagement prévues. D'où l'insuffisante prise en compte des problèmes d'assainissement (insuffisance et mauvaise gestion du système d'évacuation des eaux, mauvaise gestion des dépotoirs publiques, etc.), d'équipements collectifs (centres sanitaires, adduction d'eau, écoles, etc.), et d'embellissement de la ville à travers l'entretien des espaces verts.

Les problèmes d'environnement constituent l'un des principaux déterminants de la pauvreté, de la malnutrition, de la famine, des épidémies, des changements climatiques, de la destruction de l'environnement, des guerres et des migrations forcées.

De même que les facteurs environnementaux influencent les mouvements de personnes, ceux-ci ont aussi des incidences sur l'environnement.

#### Incidence de la migration sur l'environnement des zones à destination

Les situations entraînant de soudains déplacements massifs peuvent avoir de graves répercussions sur l'environnement des zones où s'installent les déplacés. Même s'il n'est peut être pas aussi visible, un afflux plus progressif de migrants environnementaux dans les villes ou les cités ayant une capacité d'absorption réduite peut accélérer l'urbanisation et avoir des conséquences néfastes sur l'environnement. Lorsqu'ils ne peuvent pas se loger à un coût abordable et disposer d'installations correctes d'assainissement, les migrants peuvent en venir à abattre les arbres et utiliser du sable de la plage comme matériau de construction. Les maisons des migrants sont souvent construites de façons précaires, ignorent les règles de construction et s'érigent dans des zones inondables. On assiste ainsi plus souvent vers un transfert de la pauvreté rurale vers les villes qu'à un réel développement du milieu rural d'origine des migrants.

La pauvreté rurale engendre l'exode rural et donc l'urbanisation non organisée. C'est dans les villes et à travers elles que les réseaux de la grande migration (infrastructures et cultures) se construisent. Les migrants de la migration internationale sont avant tout des urbains.

#### Incidence de la migration sur l'environnement des zones d'origine

La mobilité peut alléger la densité de la population par rapport aux ressources disponibles et aux modes de gestion de ces ressources ; cependant, des mouvements permanents et à grande échelle peuvent ôter aux communautés d'origine les ressources nécessaires à la lutte contre une dégradation accrue de l'environnement.

L'interaction entre les changements environnementaux et la migration peut constituer une très grave menace pour la sécurité humaine et la paix. Elle peut provoquer des risques de conflits liés par des dégâts causés aux biens, les litiges concernant les biens fonciers, la surexploitation des ressources locales. Dans le cas du Niger ces conflits sont surtout en

rapports avec le foncier rural : conflits entre agriculteurs et éleveurs du fait de l'extension des terres de culture dans les aires de pâturage mais également conflits entre agriculteurs eux-mêmes du fait de la colonisation agricole par les paysans pauvres ayant migré de leur terroirs suite à la dégradation de leur terres de culture.

Les transferts des revenus par les migrants aident les familles à conserver leurs conditions de vie de base en apportant des réponses à la situation d'insécurité alimentaire due principalement au déficit céréalier. Cependant, ces stratégies migratoires peuvent participer à la stagnation du milieu rural en entravant les innovations dans les systèmes de production ruraux. On constate en effet la faiblesse des investissements productifs et socio-économiques dans les régions d'origine des migrants. Ce phénomène est dû soit à la faiblesse des revenus générés par ce qu'il est convenu d'appeler au Niger « les exodants » soit à un choix délibéré de ces derniers en faveur des stratégies économiques orientées vers des investissements en milieu urbain, notamment dans l'immobilier, considérés comme plus sécurisants et plus valorisants.

Enfin l'un des effets les plus négatifs des migrations saisonnières réside dans le fait que les jeunes migrants constituent des vecteurs importants dans la propagation du VIH-SIDA dans leurs zones d'origine.

### Femmes et migration

Dans les zones d'origine des migrants on assiste à une inégalité entre les sexes face aux stratégies migratoires comme réponses à la désertification et à la pauvreté. En effet, pour des raisons socio-économiques et culturelles le recours à l'immigration en tant que phénomène socialement reconnu s'adresse plutôt aux hommes qu'aux femmes.

Les femmes rurales se trouvent donc tout le long de l'année en première ligne de la désertification, confrontée qu'elles sont aux activités quotidiennes liées à l'exploitation des ressources naturelles en continuelle dégradation (collecte du bois, puisage de l'eau potable et activités agricoles sur des terres pauvres et marginales) dans un environnement de plus en plus difficile en termes de conditions et de qualité de vie.

Parmi les aspects négatifs on constate que la situation des femmes est précarisée car elles n'ont pas accès au foncier, ni aux services d'Etat pour les producteurs agricoles, ni aux intrants fournis par ces services, ni au crédit.

Cependant en milieu rural, les impacts des migrations masculines sur les femmes qui restent au foyer sont aussi ambivalents, à la fois facteur de fragilisation des femmes qui doivent assumer plus de responsabilités et d'activités, et aussi vecteur de leur émancipation. Ces deux conséquences sont mal documentées.

De façon plus générale, ce sont les femmes, les personnes âgées, les enfants et les handicapés qui subissent la migration des chefs de famille et amplifient le phénomène de désertification.

---

### Le combat des femmes de la région de: Kanem (Tchad)

Les terres cultivables ont disparu sous le sable ainsi que les Ouadis qui sont devenus en partie ensablés.

La conséquence directe est la paupérisation de la population, l'exode rural massif vers les grands centres. Les membres vigoureux des familles sont obligés d'aller à la recherche du travail laissant dans le village les femmes, les vieux et les enfants. Cet exode concerne 70% de la population de 20 à 40 ans.

Les femmes devenues chefs de famille, pour survivre, se livrent à d'autres activités, à l'exemple la récolte de spiruline ou algue bleue.

Malheureusement, sur un total de plus de 600 Ouadis fonctionnels il y a 30 ans, il ne reste aujourd'hui que près de 200 Ouadis fonctionnels et menacés par l'ensablement.

- Les femmes doivent bénéficier des mêmes facilités que les hommes pour la formation, la production rurale etc. pour limiter les effets de la migration et de la désertification ;
- Une meilleure prise en compte de l'aspect genre dans les politiques est nécessaire, ainsi que le renforcement des actions déjà prises dans ce sens ;
- Il faut davantage documenter la question de la migration des chefs de famille comme facteur d'émancipation des femmes.

---

# 4

---

## Désertification, sécheresse et conflits

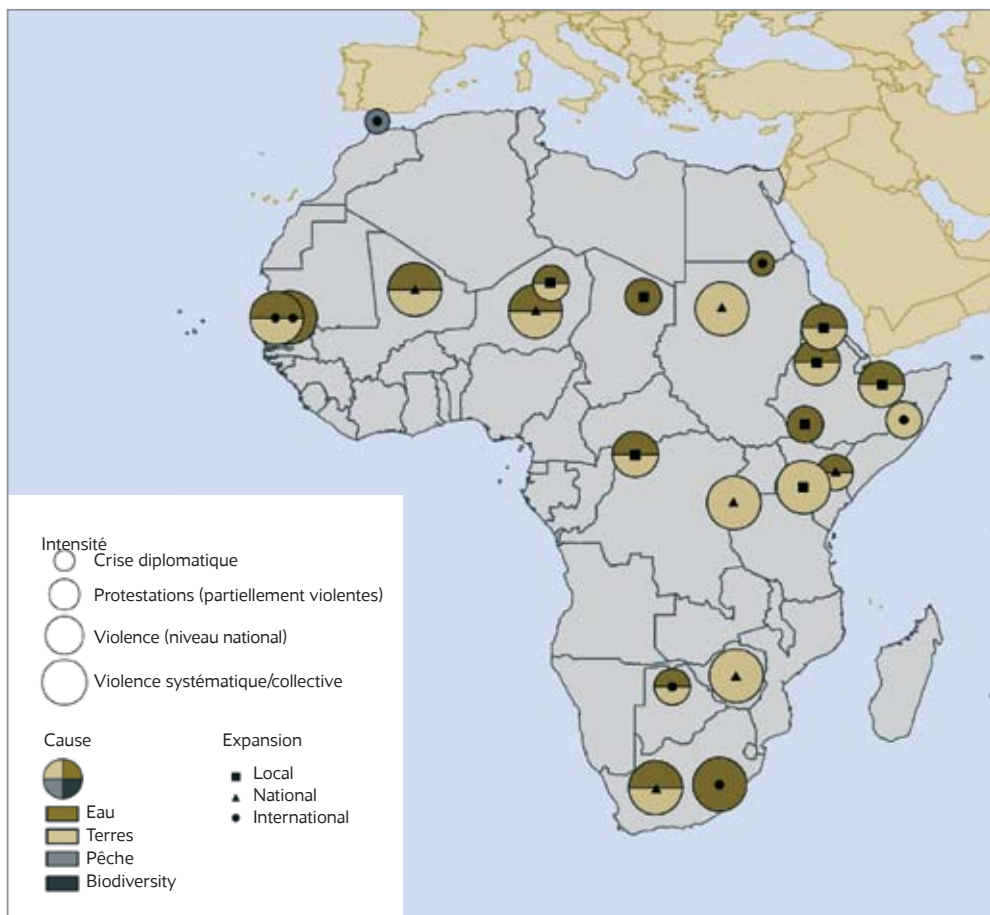
---

Quand peut-on parler de conflit environnemental? Le lien direct et unique entre le stress environnemental et les conflits est extrêmement rare. Il faut réunir au moins trois conditions préalables pour cela :

- une diminution quantitative et qualitative des ressources naturelles renouvelables ;
- une croissance démographique et/ou une consommation croissante par personne ;
- une inégalité par rapport à l'accès à ces ressources.

Dans ces conditions il peut y avoir des conflits par une « marginalisation écologique ». Par exemple, comme en Amérique latine ou aux Philippines, quand l'agrobusiness occupe les vallées fertiles et force les petits paysans à s'installer sur les pentes fragiles des montagnes. Ou bien encore quand les aménagements d'un fleuve font augmenter les prix des terres et forcent les habitants à adopter des pratiques plus intensives en capitaux, comme ce fut le cas pour le fleuve Sénégal, à l'origine des conflits avec la Mauritanie.

Mais, au-delà de ces contraintes environnementales, les facteurs sociaux et politiques sont à l'origine des conflits : question foncière, organisation des familles et de communautés, incitatifs économiques et légaux, problèmes historiques, manque de mécanisme de résolution de conflit. Les ressources naturelles sont ainsi rarement la seule cause des conflits.



Carte africaine des conflits environnementaux 1980-2005

Source: Conseil scientifique allemand pour les questions globales de l'environnement ; 2007



Niger - La sécheresse, facteur de contraction des ressources disponibles, est un vecteur direct de conflits, soit en les suscitant, soit en les amplifiant, notamment dans les zones d'accueil de migrants. Et ces conflits génèrent à leur tour de nouvelles migrations. L'interaction entre les changements environnementaux et la migration peut constituer une très grave menace pour la sécurité humaine et la paix. Elle peut provoquer des risques de conflits liés par des dégâts causés aux biens, les litiges concernant les biens fonciers, la surexploitation des ressources locales.

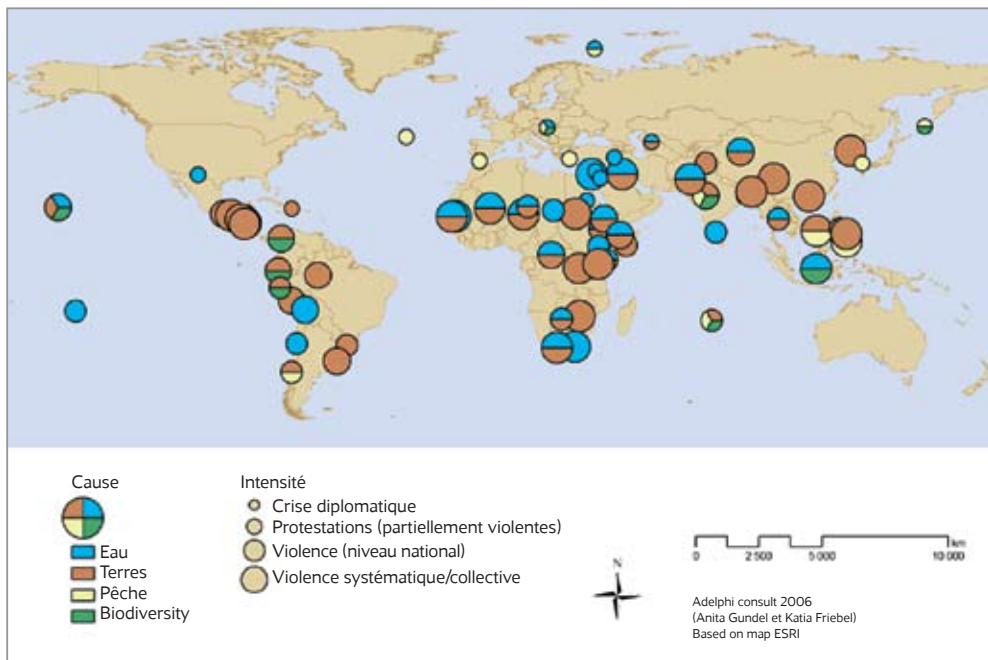
Dans le cas du Niger ces conflits sont surtout en rapport avec le foncier rural : Conflits entre agriculteurs et éleveurs du fait de l'extension des terres de culture dans les aires de pâturage mais également conflits entre agriculteurs eux-mêmes du fait de la colonisation agricoles par les paysans pauvres ayant migré de leur terroirs suite à la dégradation de leur terres de culture.

Enfin l'un des effets les plus négatifs des migrations saisonnières réside dans le fait que les jeunes migrants constituent des vecteurs importants dans la propagation du VIH SIDA dans leur zone d'origine.

En Afrique l'analyse de 22 conflits a démontré qu'ils avaient tous des liens avec la dégradation des terres et la diminution des réserves d'eau.

La question foncière joue un rôle important dans presque tous les conflits.

La plupart des conflits se développent à l'échelle locale. L'intensité des conflits est par contre plus sévère au niveau national. Beaucoup de conflits atteignent par ailleurs une intensité systématique et collective.



Source: Conseil scientifique allemand pour les questions globales de l'environnement ; 2007

Les conflits environnementaux  
dans le monde

Au Sahel presque tous les pays ont connu des conflits en relation directe ou indirecte avec la gestion des ressources naturelles : Sénégal (Casamance), Mali Nord (Touaregs), Tchad, Soudan, Somalie. La thèse centrale de la recherche sur les conflits environnementaux est celle de la multi-causalité. La dégradation n'est jamais la seule cause. Elle fait partie d'un système complexe de facteurs et de causes, au sein duquel elle est très rarement la plus importante.

Au plan spatial les conflits environnementaux sont en général des conflits locaux, même quand ils sont de nature transfrontalière. Ils provoquent rarement des guerres systématiques entre les pays touchés.

Par rapport à l'occurrence et à la résolution de ces conflits, tout dépend des capacités des sociétés touchées, et donc de la gouvernance. Ainsi les conflits du futur sont attendus dans les pays dits fragiles...

Sur la carte ci-dessus sont présentés 73 conflits qui ont eu lieu entre 1980 e 2005, et dont une des causes est environnementale: utilisation de l'eau, des terres, des ressources génétiques et de pêche (la dégradation des sols a été fusionnée avec la question foncière). La grandeur du cercle illustre l'intensité du conflit entre une crise diplomatique et un conflit avec application de violences systématiques.

On constate ainsi que les questions des eaux et du sol sont très liés. Les conflits typiques liés à la construction de barrages se trouvent sous la catégorie (sol/terre - couleur marron).

---

# 5

---

Quelles réponses  
apporter aux migrations  
environnementales ?

---

## Le Sahara dans la mondialisation

Si les itinéraires transsahariens ont fini par s'imposer comme des itinéraires majeurs sur le chemin de l'Europe, c'est, paradoxalement, en raison de leur extrême dangerosité et de l'extrême opacité de l'espace saharien. Face à la stratégie de verrouillage extrême de l'Europe, ils permettent de déployer, comme réponse, une stratégie du contournement et de l'opacité qui s'impose comme alternative pour des migrations contraintes à la clandestinité et pour lesquelles le Sahara est à la fois espace de rétention et espace tremplin vers l'Europe.

C'est la promotion, contrainte, des stratégies de contournement qui explique que ces itinéraires transsahariens drainent dorénavant des flux de toute l'Afrique et étendent leur rayonnement au delà de ce continent, devenant un détour facilitateur emprunté par des filières d'émigration clandestines aussi lointaines que les filières asiatiques ou même, plus récemment, latino-américaines, transformant le Sahara, incarnation spatiale de la périphérie et de la marge, en un carrefour fonctionnel connectant des espaces à une échelle intercontinentale.

On a ainsi une sorte de « revanche » de la périphérie : le Sahara, archétype spatial de la marge, contribue à bouleverser les échelles du système relationnel et, par la voie inattendue de l'informel, tisse et étend les mailles d'un processus de mondialisation qu'il investit en même temps de ses spécificités, devenant ainsi un espace passeur et faiseur de mondialisation.

La conséquence en est que, d'une part, le problème de l'immigration ne se limite plus à l'espace euro-maghrébin mais prend une dimension intercontinentale et, d'autre part, les frontières de l'Europe se trouvent reportées jusqu'aux confins sahariens et se doivent donc d'être franchies beaucoup plus au Sud que la ligne de démarcation méditerranéenne traditionnelle. Le Sahara devient ainsi une nouvelle frontière européenne et cette « fonction » nouvelle affecte profondément son espace.

La circulation qui traverse le Sahara est en train, en retour, d'y modifier complètement les logiques spatiales : Les itinéraires des migrants des différents horizons africains à travers le Sahara reconstituent dans leurs grandes lignes ceux des anciens axes transsahariens dont ils empruntent les segments revivifiés et dont ils contribuent, à leur tour, à affermir la place dans les courants d'échanges et contribuent à redonner de l'importance aux anciens centres de transit transsahariens marginalisés. Ils contribuent à un remodelage de l'armature urbaine au profit des anciens centres transsahariens (tel Agadez croissant aux dépens de la capitale Niamey) ou des villes nouvellement créées au Sahara qui se situent sur les axes potentiels d'échanges méridiens (Sebha, Tamanrasset)

Les flux ont également eu pour effet une recomposition de l'espace urbain des villes même. Ainsi la fonction de transit a permis le développement d'une sorte de spécialisation mécanique et « voyageuse », et des quartiers entiers des villes sont voués à cette activité. Ville carrefour de flux en partance et ville réceptacle des refoulés, ils sont aussi les places où convergent informations et rumeurs sur toute la chaîne migratoire.

En redonnant vie aux anciens itinéraires et aux anciens centres transsahariens qui avaient été marginalisés par la colonisation laquelle, contrant l'organisation spatiale méridienne qui avait prévalu jusque-là, avait institué une organisation zonale, faisant du Sahara un hiatus, ces flux renouvellent la circulation méridienne, transsaharienne et permettent en quelque sorte un retour des anciennes logiques spatiales refoulées.

Le remodelage de l'armature urbaine au profit des anciens centres transsahariens indique bien un nouvel ancrage méridien des différents espaces nationaux et un plus grand rapprochement entre Maghreb et Afrique Noire. Les routes transsahariennes concurrentes, et en voie d'achèvement, partant du Maroc, de l'Algérie et de la Libye ne vont pas manquer de consolider cet ancrage alors que celle, pionnière, partant d'Algérie a déjà joué un rôle considérable dans le développement de la circulation et sa canalisation vers l'axe central alors même qu'elle n'était qu'à son ébauche.

Ces routes dans lesquelles investissent les pays maghrébins et des pays comme le Nigeria, au point de financer des tronçons en dehors même de leurs espaces nationaux (comme le font l'Algérie et le Nigeria pour le tronçon nigérien) sont, de fait, la réplique des routes qui, concurrentiellement, ont animées pendant des siècles le Sahara et arrimées le Maghreb à l'Afrique Noire.

De fait, c'est la région saharienne qui est aujourd'hui la plus affectée par cette circulation. Espace de migration, de transit mais aussi de rétention des flux migratoires, le Sahara se transforme également sous l'effet de ces flux migratoires.

En effet, si les flux migratoires transsahariens, dans l'importance qu'ils revêtent aujourd'hui, sont le corollaire des mutations qui ont secoué l'espace saharien, aujourd'hui, ils deviennent un facteur d'accélération, d'amplification et de diffusion de ces mutations. Celles-ci s'incarnent dans l'explosion démographique de villes sahariennes devenues de véritables « tours de Babel » où les migrants africains, originaires de plus de dizaines de nationalités différentes, constituent souvent plus du tiers des effectifs démultipliés de villes qui abritent largement plus de 100.000 habitants dans un espace totalement désertique. La question de leur durabilité ne peut manquer d'être posée.

#### **Non durabilité des modèles actuels de développement**

Un grand nombre d'études démontre la non-durabilité, aux niveaux écologique et socioéconomique, du modèle de développement mis en œuvre aujourd'hui. Ce modèle est mis en évidence avec le phénomène d'urbanisation : au cours des dernières décennies, le développement démesuré des villes a eu pour conséquence des modifications profondes de notre planète plus que n'importe quelle autre période ou activités humaines dans l'histoire. La ville joue un rôle majeur en termes de production économique, mais la ville est aussi un grand consommateur en termes de territoire, d'énergie, d'air et de production de déchets. Le défi des prochaines décennies sera celui de la rendre écologiquement compatible.

ANCI

## La prise en compte des migrations environnementales dans les politiques nationales de développement

---

### Les programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification

S'agissant de dégradation des terres et des ressources naturelles due principalement à la sécheresse et la désertification la question posée est de savoir comment, si toutefois c'est le cas, les Programmes d'Action Nationaux de lutte contre la désertification (PAN) intègrent la dimension « migration environnementale » dans leurs stratégies de réponses.

Si la majorité des pays ont élaboré leurs PAN, ceux-ci ne renferment aucune référence spécifique aux questions de migration. Seuls les aspects de transhumance sont mentionnés dans certains pays et uniquement pour la région couverte par le CILSS.

Cependant, de façon indirecte, la mise en œuvre des PAN et notamment les actions de lutte contre la pauvreté, de développement rural, de lutte contre les effets de la sécheresse contribuent à la réduction des migrations surtout d'exode rural. Ainsi tous les pays de la zone CILSS ont un document sur la politique nationale de population, mais il ne traite pas de la migration internationale ni de l'environnement.

Au niveau régional, le plan d'action de Ouagadougou sur les populations n'a pas été mis en œuvre ni relié à la question environnementale.

Le Programme d'Action Sous-Régional de lutte contre la désertification (PASR) de la zone CILSS a effectivement une approche de la mobilité, des migrations et des conflits associés (notamment entre agriculteurs et éleveurs), mais limitée à la transhumance et aux eaux transfrontalières partagées.

Il y a donc des améliorations à apporter aux documents stratégiques que sont les PAN et PASR pour prendre en compte et expliciter les migrations nationales, régionales et internationales en lien avec la dégradation des ressources naturelles.

Il est également nécessaire d'opérationnaliser les PAN de façon plus soutenue afin d'améliorer les conditions de vie locale et de réduire les migrations forcées vers les villes.

### Lutte contre la pauvreté et l'exode rural en Afrique du Nord

---

Les principes de base de l'agenda 21<sup>2</sup> en Tunisie mettent l'accent d'une manière complémentaire sur l'élimination de la pauvreté, la valorisation des ressources humaines et la protection-préservation de l'environnement.

---

<sup>2</sup> L'Agenda 21 national tunisien a été élaboré et adapté depuis 1995 et a infléchi les politiques et programmes de développement de la dernière décennie vers le développement durable. Guide d'intégration du développement durable dans les modes de développement du pays, L'Agenda 21 National a guidé l'élaboration des 9ème et 10ème Plans et a joué un rôle fondamental dans les politiques et programmes de ces dernières années.

---

### Une approche intégrée du développement

L'objectif central est la mise en place d'une stratégie visant à lutter d'une manière spécifique contre la pauvreté, considérée comme une condition essentielle pour assurer le développement durable. Il s'agit d'une stratégie de développement humain durable intégré (lutte contre la pauvreté et protection de l'environnement) englobant :

- la maîtrise de la croissance démographique ;
- l'amélioration des systèmes de santé de base, santé maternelle infantile notamment ;
- l'éducation-promotion de la femme ;
- le développement régional.

L'appréciation de la pauvreté s'effectue à partir des enquêtes sur le budget et la consommation des ménages. Elle est basée sur la détermination d'un seuil du niveau de vie au dessous duquel toute personne est considérée pauvre.

En Tunisie, la lutte contre la pauvreté et la diminution de l'immigration a été un objectif national depuis l'indépendance. Parmi les objectifs des plans de développement national l'un d'entre eux est d'impulser une politique nouvelle en matière de revenus et de lutte contre la pauvreté, notamment par le biais de la promotion de l'emploi et de la maîtrise des mécanismes de distribution et de redistribution des revenus ainsi que l'orientation des transferts sociaux, en priorité vers les personnes qui en ont le plus besoin.

Un triple objectif est assigné à la politique sociale :

- accorder une attention plus grande aux familles et aux personnes démunies ou sans soutien familial et se trouvant dans l'incapacité de s'adonner à une activité économique, ce qui signifie un meilleur ciblage des transferts sociaux ;
- assurer l'intégration des nécessiteux en mesure de travailler dans le processus productif en leur permettant d'accéder à une source de revenu stable, par la création d'emplois comme moyen d'absorption ou plutôt de résorption à long terme de la pauvreté ;
- une gestion plus efficace des programmes sociaux nécessitant une meilleure coordination et une meilleure rationalisation.

---

### L'emploi, facteur de mobilité et moteur du développement régional

L'emploi reste l'élément central des politiques socio-économiques de développement national et des stratégies de développement régional et local.

Le marché de l'emploi se caractérise par une distorsion croissante entre la demande formulée croissante, plus exigeante et diversifiée et l'offre limitée et inégalement répartie de l'économie. « Pour les hommes la volonté d'émigrer est due principalement à des raisons économiques telles que le chômage, un salaire insuffisant et le manque de perspectives ».

Le taux de chômage durant la période du 2002-2006 est d'environ 14,5%. Ce taux varie cependant de 16% à 20% dans les gouvernorats du Centre Ouest et du Sud (les zones les plus touchées par la désertification et la sécheresse). A titre d'exemple le flux net de migration dans les régions du Centre Ouest (région rurale à 68%) est de - 4% ([Nombre d'entrées - Nombre de sortie] / Population totale de la Région).

C'est la raison pour laquelle le Plan accorde la priorité à l'équilibre régional. Ainsi l'action régionale consiste à diffuser d'une manière aussi large que possible les fruits de la croissance sur l'ensemble des régions du pays et d'atténuer les déséquilibres régionaux.

La Tunisie a adopté depuis les années 80 une politique de décentralisation et d'investissement qui visent la création des centres industriels, valorisation des ressources naturelles dans les régions de l'intérieur afin d'induire des effets d'entraînement.

Cette approche a été enrichie par une nouvelle conception de développement régional qui consiste d'une part à favoriser le développement économique et social d'une région en vue de réduire les disparités interrégionales.

La régression de la pauvreté en Tunisie est ainsi la conséquence de plusieurs actions et programmes mis en place. On peut citer à titre d'exemples les instruments récemment créés: le Fonds de Solidarité Nationale 26-26 (1993), la Banque Tunisienne de Solidarité (1997), la promotion de l'emploi, le fonds 21-21 (2000), les programmes de promotion de la petite entreprise...

#### Afrique de l'Ouest : Le développement local : mesure envisageable pour atténuer les causes des migrations environnementales ?

---

La problématique du développement des zones affectées par la désertification et ses corollaires à savoir, l'insécurité alimentaire, la paupérisation des ménages ruraux et les migrations saisonnières doit être repensée sur la base d'un nouveau paradigme prenant en compte :

- Une approche préventive de développement ciblant prioritairement des zones à risque tant au plan environnemental que socio-économique ;
- Des actions de développement centrées autour de la gestion des ressources naturelles tout en y intégrant des activités génératrices de revenu en direction des couches les plus vulnérables ainsi que l'accès au crédit à court et à moyen terme ;
- Des techniques et procédures participatives permettant l'implication effective des communautés locales et au sein de celle-ci les catégories les plus vulnérables à savoir les jeunes (migrants potentiels) et les femmes (présentes durant toute l'année dans les terroirs d'origine) mais également les administrations locales de proximités telles que les communes ;
- L'implication des migrants dans leurs zones de destination à toutes les initiatives liées au développement économique et social de leur terroir d'origine tant au plan socio-économique qu'en termes de santé (information /sensibilisation sur les risques du VIH SIDA).

Les avantages clefs de la migration dans les pays africains et subsaharien sont notamment l'incidence positive des rapatriements de fonds sur la pauvreté, les réserves de devises étrangères et la balance des paiements ; le transfert de connaissances et de compétences lorsque les migrants rentrent virtuellement ou réellement dans leur pays, de façon temporaire ou définitive ; l'amélioration de la situation sur le plan du chômage et du sous-emploi ; et l'accroissement de l'activité entrepreneuriale locale par le biais de nouvelles opportunités offertes au secteur privé.



Plusieurs initiatives de développement ont vu le jour au Niger autour de ce paradigme. Le cas du Fonds de Lutte contre la Désertification contre Désertification pour la Réduction de la Pauvreté (FLCD-RPS), une initiative de la Coopération italienne, du Gouvernement du Niger et du CILSS, exécuté par l'UNOPS, mérite d'être signalé dans son approche et ses principes directeurs à travers notamment :

Le choix des zones d'intervention sur la base de critères environnementaux et socio-économique:

- i) Le choix de la zone d'intervention de ce projet a été opéré sur la base de critères prenant en compte des indicateurs croisés d'ordre environnementaux et socio-économiques. Cette méthode a permis de sélectionner parmi l'ensemble des départements du pays ceux qui présentaient les risques les plus élevés au plan environnemental (dégradation progressive du potentiel en ressources naturelles) que socio-économique (absence ou faiblesse des infrastructures socio-économiques, paupérisation) ;
- ii) Les procédures opérationnelles visant à la maîtrise d'ouvrage par les bénéficiaires directes. Des procédures opérationnelles ont permis :
  - D'assurer la maîtrise d'ouvrage de leur propre développement par les communautés locales ;
  - De s'inscrire dans le processus de décentralisation en cours tout en renforçant les capacités des différents acteurs locaux en vue de garantir leur participation effective dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des actions de développement initiées à la base ;
  - De transférer aux communautés locales, dans le respect des principes de subsidiarité, les responsabilités en matière de conception, de proposition, de réalisation et d'évaluation interne de leurs activités de développement.

Un fonds de développement local est mis à la disposition des communautés locales dans les « zones à risques environnemental et social élevés » afin de leur permettre de réaliser les investissements nécessaires pour leur développement. Ce fonds prévoit deux guichets : a) un guichet des subventions pour le financement des actions visant à préserver les ressources naturelles et pour le financement des infrastructures socio-économiques collectives et, b) un guichet affecté aux activités génératrices de revenus qui est mis en œuvre à travers les Institutions de Micro-finance locales et qui vise à appuyer les investissements ayant des impacts réels sur le revenu des populations les plus pauvres en particulier les femmes et les jeunes.

#### La prise en compte du phénomène migratoire dans les pays d'accueil

Par l'atténuation des pénuries de main-d'œuvre, l'enrichissement de capital humain et la création d'opportunités d'emploi et de richesses résultant des activités entrepreneuriales des immigrants, la migration peut apporter aux pays de destination des avantages macro-économiques substantiels. Ce sont là des facteurs qui peuvent accroître la flexibilité et la productivité de l'économie et contribuer à la croissance.

De nombreux pays de destination ont pris le pli d'adopter des approches restrictives de l'immigration, craignant que celle-ci n'entraîne un abaissement des conditions de travail et des salaires et ne crée des problèmes sociaux et sécuritaires. Cependant les politiques répressives de migration qui se développent en Europe, comme d'ailleurs en Afrique, fragilisent les stabilités sociales et politiques en Afrique et sont des vecteurs de conflits potentiels. Mais il y a peu de travaux prospectifs sur cette question. Il serait en ce sens utile de mener des études prospectives sur les impacts des politiques migratoires en termes de conflits et de déstabilisation socio-spatiale.

Pour atténuer le phénomène migratoire, les pays industrialisés devraient faire des propositions en matière de technologie pour combattre les processus intensifiant les phénomènes de désertification et la migration en mettant l'accent sur les énergies renouvelables afin de remédier aux causes des changements climatiques. Les zones arides, semi arides et subhumides sèches possèdent un potentiel énorme pour le développement des énergies durables.

L'accent devrait être mis sur l'intégration des connaissances globales existantes, le développement de politiques gouvernementales et de mesures et pratiques adaptées à l'atténuation des phénomènes de désertification et de migration forcée. En cela la coopération Sud-Sud, avec l'aide des organismes internationaux ou des agences bilatérales de coopération, est une manière appropriée de favoriser la solidarité sous-régionale pour lutter contre la désertification.

Enfin, une meilleure gouvernance est nécessaire dans la plupart des pays africains pour une gestion rationnelle des ressources naturelles et une répartition équitable des ressources financières. Ce qui renvoie notamment à la qualité des processus de décentralisation engagés dans la plupart des pays africains et aux capacités réelles des collectivités locales de maîtrise des questions de développement local.

Des partenariats Nord-Sud-Sud doivent être encouragés pour mieux gérer la question migratoire sous l'angle du développement, en soulignant la pertinence du développement local.

---

# 6

---

## Solidarités régionale et internationale

---

*La Commission [européenne] considère que les liens entre migration et développement offrent un potentiel considérable pour servir les objectifs de développement, sans que cela remplace le renforcement de l'aide publique au développement (APD) et l'amélioration des politiques, qui demeurent plus nécessaires que jamais pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement, dans les délais convenus.<sup>3</sup>*

Ceci étant affirmé et partagé, on peut dire, dans le même esprit, que la coopération décentralisée peut compléter, sans remplacer, l'aide publique au développement (ADP). La dimension solidaire de cette coopération entre acteurs du Sud et/ou entre acteurs du Sud et du Nord, partageant les mêmes aspirations, en lien direct avec les citoyens, est un facteur qualitatif non négligeable qui peut faire évoluer les mentalités sur les formes et finalités de la coopération, forgeant le partenariat sur le respect de l'autre et l'enrichissement mutuel dans la réalisation des actions.

Un projet communautaire de lutte  
contre la désertification et la pauvreté,  
commune de Bitinkodji, Niger

La situation socio-économique de la commune de Bitinkodji (Niger) est malheureusement courante et comparable à celle de nombreuses autres collectivités locales de la région. La situation de pauvreté sur le territoire se caractérise par :

- La dégradation des ressources naturelles ;
- L'insécurité alimentaire ;
- La baisse de revenus ;
- La migration ;
- La déscolarisation des jeunes.

Pour y faire face des projets et programmes ont vu le jour, parmi lesquels le « Programme Éducatif Opérationnel de Développement Durable » (PEODD) qui vient en réponse à une problématique de dégradation des ressources naturelles.

Le PEODD a été financé par nos partenaires en France, parmi lesquels le Conseil Général d'Essonne, le Syndicat mixte de la Vallée de l'Orge Aval, le Syndicat des Eaux de l'Hurepoix, le Ministère des Affaires Etrangères français, la Commune d'Itteville, WWF, les populations, la commune, ainsi que le programme spécial du Président de la République.

Le PEODD comprend 5 composantes :

- Protection de l'environnement, lutte contre l'érosion ;
- Education - sensibilisation à la préservation de l'environnement ;
- Amélioration de l'accès à l'eau ;
- Amélioration de la qualité de l'enseignement primaire.

<sup>3</sup> Communications de la Commission du 12 avril 2005: « Accélérer les progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement - La contribution de l'Union européenne » - COM(2005) 132 -, « Accélérer le rythme des progrès accomplis sur la voie des objectifs du Millénaire pour le développement - financement pour le développement et efficacité de l'aide » - COM(2005) 133 -, et « Accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement: cohérence des politiques pour le développement » - COM(2005) 134

Démarré en juillet 2003 pour une durée de quatre ans, ce programme est le fruit de la coopération décentralisée entre des communes de France et la commune de Bitinkodji. A ce jour ce programme a réalisé 245 800 000 F CFA d'actions de développement dont les principales sont :

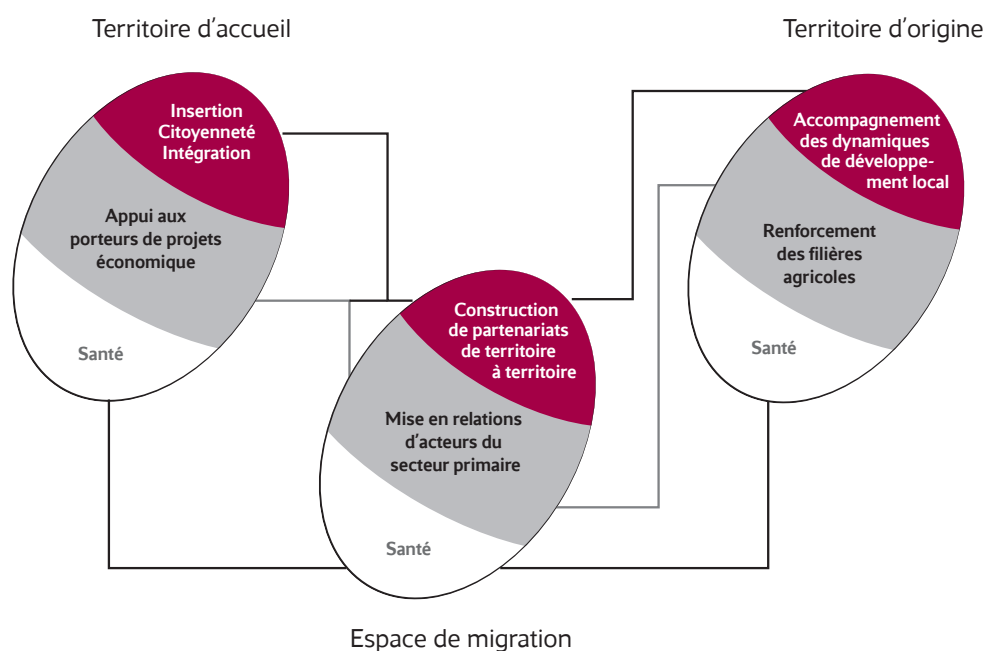
- La récupération de 818 hectares de terres en construisant de petits ouvrages et en plantant plus de 179 000 plants forestiers d'espèces variées ;
- La réalisation de l'étude de technique et environnementale de la digue de Roubiré ;
- La plantation d'espèces végétales en voie de disparition ;
- La réalisation de 10 haies vives avec 3123 plants ;
- L'ensemencement de 142 hectares de terres par des herbacées ;
- L'appui à la gestion durable des activités de production de maraîchage ;
- L'animation sur les questions de l'éducation environnementale et diffusion des foyers améliorés ;
- L'appui à la construction de 12 puits maraîchers ;
- L'appui à la réhabilitation de 3 forages ;
- L'appui à la construction de la mini AEP de Saga Fondo ;
- L'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) de la commune de Bintinkodji ;
- L'organisation des voyages d'études au profit des élèves de la commune.

#### L'apport des migrants dans le développement local : l'expérience du GRDR (France)

Le GRDR travaille en Afrique avec les autorités administratives locales, les services techniques de l'État, les municipalités et les acteurs de la société civile afin de promouvoir le processus de maîtrise locale de la décision et de l'action, par :

- **un soutien méthodologique et opérationnel** de la décentralisation pour favoriser la concertation communale et renforcer les compétences des acteurs locaux ;
- **la transparence** à toutes les étapes du processus (du diagnostic à la réalisation) grâce à la mise en place d'outils adéquats ;
- **un accompagnement** à la maîtrise d'ouvrage des actions prioritaires (santé, éducation, gestion des ressources naturelles, désenclavement).

Son action s'exerce à la fois sur les territoires d'accueil et d'origine.



Dans le cas d'une expérience menée au Sénégal l'analyse de l'évolution des migrants dans le développement de leur région d'origine, a montré que, des années 70 à 90, l'initiative de développement dans le Bassin du Fleuve Sénégal est presque entièrement prise en charge par les migrants. Les actions s'inscrivent dans une « démarche projet » focalisée sur la réalisation d'infrastructures sociales (écoles, puits, dispensaires, mosquées...).

Les années 90 ont été marquées par le renforcement des dynamiques associatives en Afrique, souvent portées par des migrants de retour érigés en leaders du développement. Ces associations inter-villageoises ont progressivement acquis une capacité à gérer le développement localement.

Le début des années 2000 voit les politiques de décentralisation transférer aux collectivités locales la majorité des prérogatives fondamentales (eau, santé, éducation) pour le développement des territoires...). De nouveaux acteurs, les élus, émergent pour faire face au défi du développement local.

Si la mission de la Commune est de lutter contre la pauvreté quels sont les atouts dont elle dispose et quelles sont ses contraintes ?

Les atouts ne sont pas négligeables car le territoire communal apparaît comme une échelle adéquate pour lutter contre la pauvreté :

- en tant qu'échelon décentralisé, l'administration est proche de la population ;
- l'espace est suffisamment vaste et diversifié pour permettre un développement solidaire et cohérent ;
- il existe une diversité d'acteurs économiques et sociaux dynamiques et expérimentés ;
- il est possible de monter des partenariats techniques potentiels (avec des ONG ou par le biais de la coopération) ;
- les migrants sont impliqués dans le développement de leur village.

Les contraintes sont cependant nombreuses :

- l'institution communale a peu de moyens financiers ;
- il existe un fort taux d'analphabétisme et peu de personnes-ressources formées ;
- la majorité de la population vit dans la grande pauvreté ;
- la région souffre de l'exode rural et de l'émigration ;
- la méconnaissance du territoire ;
- la commune dispose de faibles ressources locales ;
- l'enclavement du territoire rend les communications difficiles ;
- il existe des mésententes intra ou inter-villageoises.

La démarche adoptée pour soutenir la Commune s'est déroulée en plusieurs étapes :

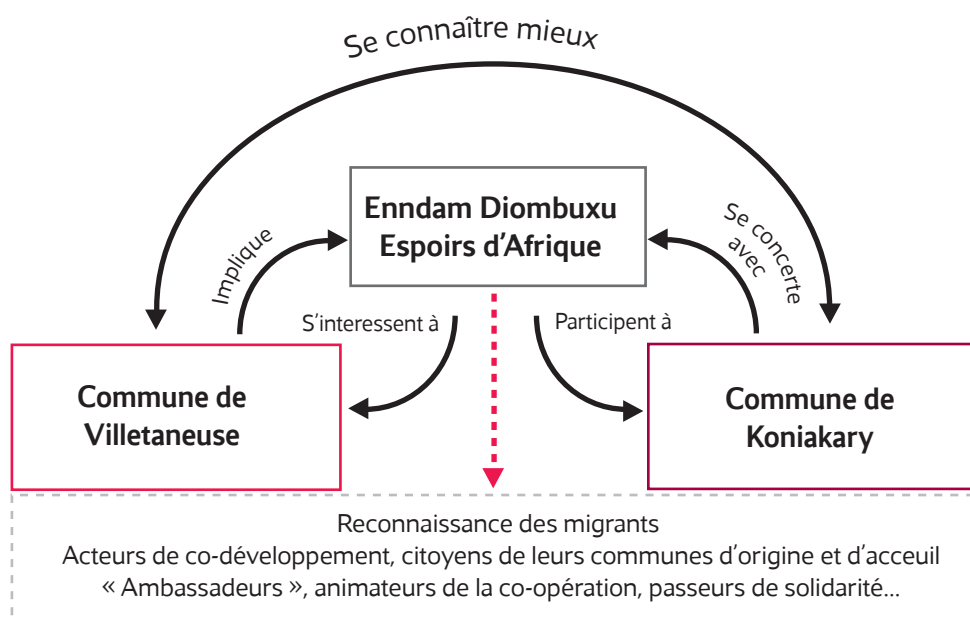
**1. la connaissance du territoire**, par l'élaboration d'une « Monographie communale » avec l'implication de la population dans l'analyse de sa propre réalité. Cette cartographie communale recense les villages, les situe par rapport au relief et permet une analyse spatiale des ressources et des infrastructures.

**2. le développement de la concertation** entre les différentes catégories d'acteurs ;

**3. la planification** par la définition d'un Plan d'Actions Prioritaires

**4. la mobilisation des ressources et des partenaires avec :**

- le recrutement d'un agent de développement local ;
- la contractualisation de partenariats techniques ;
- la contractualisation de partenariats financiers ;
- l'implication des acteurs locaux ;
- l'implication des migrants (en France).



Les avantages définis de la migration dans les pays africains et Subsaharien sont notamment l'incidence positive des rapatriements de fonds sur la pauvreté, les réserves de devises étrangères et la balance des paiements ; le transfert de connaissances et de compétences lorsque les migrants rentrent virtuellement ou réellement dans leur pays, de façon temporaire ou définitive ; l'amélioration de la situation sur le plan du chômage et du sous-emploi ; et l'accroissement de l'activité entrepreneuriale locale par le biais de nouvelles opportunités offertes au secteur privé, la création de liens de coopération entre les territoires d'origine et territoires d'accueil des diasporas : initiatives de codéveloppement local et coopération décentralisée.

Dans ces cas de figure la migration n'est pas perçue comme un problème mais bien comme une solution pour le développement des territoires d'origine. Par ailleurs, il est aussi important de préciser que l'immigration est aussi une solution au développement des territoires d'accueil (main d'œuvre, développement économique, ouverture culturelle, démographie,...).

### Le témoignage des collectivités locales italiennes - un nouveau défi : penser globalement, agir localement

Dans la région méditerranéenne la population dépassera les 500 millions d'ici 2025 et parmi eux environ 100 millions seront sur les côtes. On relève dans le bassin méditerranéen environ 25 zones sensibles, susceptibles de perdre leur biodiversité, dû à des événements extrêmes telles les inondations, la hausse de la température ou la sécheresse continue.

Il y a aujourd'hui un problème social nouveau et important. L'accueil des migrants ne suffit pas. Le temps est compté ; nous ne pouvons plus attendre et remettre les mesures urgentes à entreprendre pour demain. La réponse de l'Union Européenne a été imposée dans la stratégie décennale (2008-2018) à Madrid en septembre dernier, qui pousse la Convention de lutte contre la désertification et la sécheresse à agir de façon plus concrète, redéfinissant d'une part le processus en rendant le financement plus certain, et d'autre part, en garantissant de façon plus durable, le développement au niveau de la décentralisation et communautaire. Il sera nécessaire d'investir dans les ressources humaines et scientifiques des pays où certains résultats, même partiels, ont été constatés en termes de réhabilitation des terres dégradées. L'expérience de la Tunisie, un pays voisin de l'Italie, déjà mentionnée, mérite d'être citée puisque l'action conjointe de la décentralisation et la participation est le facteur principal de cette réussite.

Il est évident que l'audition sur le thème de la lutte contre la désertification entreprise auprès de la Commission sur le Développement du Parlement européen en présence de la Commission Européenne, de la Commission pour le changement climatique, des Nations Unies, des ONG européennes et africaines a donné un élan. Nous pouvons affirmer que cette initiative a permis de mettre en exergue des actions concrètes, en particulier pour le continent africain. Cette initiative est particulièrement prometteuse puisqu'elle concerne les communautés locales et aux politiques concrètes de développement local.

L'effort de tous devra maintenant être la vérification des propositions et projets, puisque nous sommes convaincus que n'importe quelle initiative ou intervention s'avèrera vaine si la participation des protagonistes des collectivités locales intéressées n'est pas promue et facilitée.



Si d'un côté, les gouvernements, tel que le gouvernement italien, siègent à l'ONU pour décider des principes importants pour le futur de l'humanité, les gouvernements régionaux et locaux doivent, en parallèle, être mis en condition pour pouvoir agir. Le gouvernement italien, par exemple, a avancé une proposition dans lequel l'objectif serait de faire accepter la déclaration que l'eau est un bien commun et un droit humain nous rappelant à tous que diminuer de 50% la population mondiale qui n'a pas accès à l'eau comme étant un des principaux Objectifs du Millénaire.

Il est maintenant temps d'agir en appelant les communautés locales européennes à soutenir les communautés locales méditerranéennes et africaines. C'est celui-ci, en bref, l'appel émis par les associations des communes italiennes à l'occasion de la journée nationale de lutte contre la désertification.

C'était pour nous à l'ANCI (Association Nationale des Communautés Italiennes), une raison supplémentaire d'être fiers de constater comment, dans beaucoup de localités, des rassemblements de sensibilisation ont été organisés, des expositions, des séances de débat et des études pour identifier des plans afin de lutter contre la désertification.

Ces journées, qui ont lieu dans des pays tels que la Libye, qui a commencé à aborder ce thème depuis longtemps avec des expériences notables, peuvent être l'occasion de lancer une grande coalition des communautés locales en faveur de l'environnement et l'amélioration des conditions de vie de tous.

Comme organisation qui regroupe et tutelle les Communes Italiennes, nous sommes engagés considérablement pour la création d'une conférence permanente des villes et collectivités locales de la Méditerranée, qui, comme la Conférence Européenne, soit un instrument pour la gestion des connaissances, l'analyse, et la proposition de solutions des problèmes que les autorités locales confrontent dans ce domaine et dans d'autres, selon les principes d'autonomie et de solidarité.

---

#### Coopération institutionnelle: autonomie, responsabilité et solidarité

Aucune institution publique ou privée, aucun gouvernement, qu'il soit local ou national, aucune organisation scientifique, aucune intervention des volontaires, ne peuvent, seuls, apporter des solutions aux problèmes existants.

Un nouveau modèle de développement devra nécessairement prendre en considération la gestion efficace des ressources que la nature a su défendre et préserver.

La participation totale de toutes les parties est la voie pour l'identification de solutions et affronter l'avenir. Les communes, les collectivités locales peuvent participer activement en assurant leurs fonctions : la tutelle et le développement du territoire.

Nous devons opter pour une agriculture moins invasive qui protège à la fois les producteurs locaux et la biodiversité. Nous devons impliquer les intellectuels, les écrivains, les réalisateurs, les personnes du monde de la musique et du spectacle. Il s'agit là d'un effort constant, sur la durée, que seules les communes, les institutions proches des gens, peuvent accomplir.

Il s'agit d'un processus difficile mais non impossible.

## Remerciements

---

Nous souhaiterions remercier tous les participants à la consultation d'experts qui a été organisé conjointement par le Mécanisme Mondial et la CEN-SAD à Tripoli (Libye) du 26 au 29 novembre 2007 sur le thème « désertification, migration et développement local », et sans qui cette brochure n'aurait pas été possible. Un remerciement particulier au Ministère de l'Agriculture de la Jamahiriya arabe libyenne et à M. Ali Bensaad, M. Domingos Gonçalves Barros, Mme Boubacar Zalia Yacouba, M. Hamadou Boureima, M. Nicola Francesco Cirimele, M. Anselm Duchrow, M. Balaam Facho, M. Moncef Follain, M. Patrick Gomes, M. Abdelkrim Guerinech, M. Mohamed Ismail, M. Nouredine Kaabi, M. François Lompo, M. Bashir Ahmad Nwar, Mme Mélanie Riquier-Desjardins, M. Jose Luis Rubio, Mme Voré Gana Seck.

